



UNE ÉCONOMIE DE 30 À 40%  
DE NOTRE CONSOMMATION D'ICI 2030

**Benattou : «premier draft sur la loi et le modèle énergétique en septembre»**

p.4

Quotidien d'information indépendant - N° 7405 - Mercredi 6 juillet 2022 - Prix : 10 DA

60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

# TÉMOIGNER DE LA FIDÉLITÉ AUX CHOUHADA



© Photo : D.R

Le Président Abdelmadjid Tebboune a donné son sens au défilé militaire organisé hier par l'Armée nationale populaire (ANP) en expliquant qu'il conférait un «cachet exceptionnel» à la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale au moment où «le pays, avec ses institutions et instances constitutionnelles, est arrivé à une étape où se dessinent les contours d'une Algérie confiante en son avenir». Lire en page 3

5 JUILLET 2022

## L'ANP offre aux Algériens un défilé grandiose

p.2

19 E ÉDITION DES JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN



**Le public gagne aussi sa médaille**

p.16

ANADE-GVAPRO



**Une convention de soutien aux micro-entreprises du secteur agricole**

p.4



**MAE**

**Le Premier ministre préside la cérémonie de lancement du portail consacré au Sommet arabe**

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de lancement du portail électronique consacré au prochain Sommet arabe prévu à Alger les 1 et 2 novembre prochain, et ce à la veille de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra.

**SOIXANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE**

**Virée maritime gratuite Alger-Tipaza aujourd'hui**

«Dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance sous le slogan «Histoire glorieuse, nouvelle ère», l'ENTMV organise, le 6 juillet 2022, une virée maritime gratuite, en aller-retour, à bord du navire Seraiidi, de la Pêche à destination de Tipaza», indique le ministère des Transports dans un communiqué, en précisant que l'heure de l'aller est fixée à 10:00 du matin, et celle du retour à partir de 15:00.

**AIR ALGÉRIE**

**Ouverture d'une nouvelle ligne Alger-Doha le 3 août prochain**

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie a annoncé, lundi, l'ouverture d'une nouvelle ligne entre Alger et la capitale qatarie Doha, dont le vol inaugural sera effectué le 3 août prochain.

5 juillet 2022

## L'ANP offre aux Algériens un défilé grandiose

**Le défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire (ANP), sous la supervision du Président Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, s'est déroulé, hier matin, à Alger, dans d'excellentes conditions, au niveau de la route nationale numéro 11, entre 9h30 et 12h, en présence de chefs d'Etat et de délégations de pays frères et amis, invités à prendre part à cet événement.**

Des bus spéciaux ont effectué des navettes à partir de divers points de ramassage dans la capitale vers le lieu du défilé pour y emmener les Algériennes et les Algériens qui tenaient à être présents pour vivre directement ce moment historique en assistant au défilé de l'ANP. Des trains ont également transporté gratuitement les citoyens souhaitant suivre ce défilé. D'autres citoyens sont venus des wilayas limitrophes pour affluer massivement vers les Sablettes et suivre le défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire (ANP) à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Ils étaient des dizaines de milliers de citoyens, des familles et des jeunes notamment, massés de part et d'autre de la route nationale 11 adjacente à Djamaâ El Djazaïr, arborant le drapeau national, scandant des slogans et entonnant des chants patriotiques. L'organisation était parfaite grâce aux dispositions prises par les autorités sécuritaires et militaires, et aux agents des services de la wilaya et ainsi que les acteurs de la société civile, présents en force, notamment les cadets des Scouts musulmans algériens (SMA), qui ont orienté et veillé au confort des citoyens, dès les premières heures.

Des canons ont tiré soixante salves au début du défilé pour marquer les 60 ans d'indépendance de l'Algérie puis dans le ciel, le la a été donné par une formation aérienne de 6 avions d'entraînement avancé L-39 qui a décoré le ciel de la capitale aux couleurs nationales, suivie d'une formation aérienne d'un avion d'instruction avancée de transport C-90, accompagné de deux avions d'instruction de base et avancée NIMR L-39. Un escadron



■ Toute la diversité de l'ANP a été représentée dans le défilé qui a été retransmis sur les chaînes de télévision, notamment les chaînes publiques. (Photo:DR)

de 8 avions d'instruction avancée et appui-feu Yak-130, une formation aérienne de 3 avions de transport tactique C-130, un escadron de 3 avions de transport BE-350 et un avion de transport tactique IL 76-MD ont survolé la tribune officielle installée au niveau de Djamaâ el Djazaïr, sous les applaudissements des invités de l'Algé-

rie. Les pilotes des forces aériennes ont exécuté une opération de ravitaillement en vol par un avion ravitailleur IL-78, accompagné de 2 SU 30-MKI. Ce spectacle a fait lever les têtes vers le haut pour voir la démonstration de l'Armée de l'Air algérienne. Ensuite, comme de tradition, la parade des différentes unités des

forces de l'ANP a commencé avec le passage de la troupe symphonique de la Garde républicaine. C'est également la tradition, en début de défilé, le carré qui représente les moudjahidine des maquis de l'Armée de libération nationale, avec leurs vêtements militaires de fortune et leur armement léger diversifié et parfois rudimentaire, mais qui avaient en plus, et surtout, les convictions patriotiques à toute épreuve et la foi inébranlable en la victoire qui leur ont permis de terrasser l'armée française, c'est-à-dire l'armée d'un pays de l'OTAN, infiniment mieux équipée mais, en grande partie, tout pour les appelés, pas du tout motivée. Leurs héritiers, élèves des Ecoles des cadets de la nation et de l'Académie militaire et des Ecoles militaires spécialisées qui sont représentés dans le défilé, bénéficient d'une meilleure formation professionnelle et sont dignes de leurs aînés pour les convictions patriotiques. Toute la diversité de l'ANP a été représentée dans le défilé qui a été retransmis sur les chaînes de télévision, notamment les chaînes publiques. Des écrans géants ont diffusé la retransmission par la télévision publique avec une assistance plus ou moins nombreuse selon que le lieu où a été posé l'écran géant a été bien choisi sur la base de critères bien étudiés ou à peu près et n'importe comment, de façon routinière, et inutile dans ce cas, tout en sachant que les Smartphones permettent à chacun de suivre les événements, quels qu'ils soient en direct. La veille, lundi, une soirée musicale a été organisée à la Grande-Poste, pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, terminé en apothéose à minuit avec l'intégrale de l'hymne national, Kassaman, repris en chœur par les spectateurs.

**Lakhdar A.**

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

**60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale**

**Les stèles «Amis de la Révolution algérienne» et «Jalon de la liberté» inaugurées**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier mardi à Alger, une stèle dédiée aux « Amis de la Révolution algérienne », au niveau de l'esplanade de Riadh El Feth. C'était à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Le chef de l'Etat était accompagné du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, ainsi que de personnalités nationales et de moudjahidine.

L'inauguration de la stèle ornée de la mention « Amis de la Révolution : frères de lutte, gratitude éternelle » comportant les noms des étrangers amis de la glorieuse Révolution de libération nationale exprime, pour reprendre le conseiller du président de la République chargé des Archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, la reconnaissance de l'Algérie envers tous ceux qui l'ont soutenue durant la glorieuse Guerre de libération. Et, a-t-il dit, un gage de loyauté envers tous ceux qui ont cru en la cause juste du peuple algérien. « Notre halte aujourd'hui devant cette stèle vient en hommage à ceux qui ont consacré leur vie au service de cette chère patrie et pour prouver au monde entier que le peuple algérien est profondément résolu à rester attaché aux nobles idéaux auxquels souscrit l'Humanité toute entière », a-t-il indiqué.

Se félicitant de la présence du Président de la République à tous les rendez-vous glorifiant la lutte de notre peuple pour le recouvrement de sa souveraineté nationale, le conseiller du président de la République chargé des Archives et de la Mémoire nationale a, à l'occasion, salué l'attachement du chef de l'Etat à ce que nul n'oublie les affres du colonialisme qu'a subi le peuple algérien, les souffrances des exilés, les sacrifices de ceux jetés dans la Seine, et, aujourd'hui, ceux parmi les étrangers qui ont cru en l'indépendance de l'Algérie et en son peuple. La veille, soit avant-hier lundi, Abdelmadjid Tebboune a inauguré la stèle commémorative « Jalon de la liberté », symbolisant le lever de l'emblème de l'Algérie indépendante, à Sidi Fredj (Alger). Le chef de l'Etat était accompagné de son homologue tunisien, Kaïs Saïed. Etaient présents à la cérémonie, le colonel Salah Bounnider, la mère du Chahid Didouche Mourad et le colonel Youcef el Khatib. La stèle « Jalon de la liberté » symbolise l'endroit où a été hissé le drapeau de l'Algérie indépendante par le héros, le colonel Si Mohand Oulhadj, à la place du drapeau français au port de Sidi Fredj.

**Rabah M**

**REPÈRE**

Fête de l'indépendance

**Le Président Tebboune signe 5 décrets présidentiels portant mesures de grâce**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, lundi à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, cinq décrets présidentiels portant mesures de grâce, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«En vertu de ces décrets, et conformément à la Constitution et aux dispositions du Code de procédure pénale et du Code pénal, modifiés et complétés, et sur avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature, cette grâce présidentielle est accordée à :

Premièrement, mesures de grâce ordinaires: elles concernent 14.914 détenus, condamnés définitivement pour des crimes de droit commun, et poursuivis dans des affaires pour, entre autres, recel d'objets volés, escroquerie, atteinte aux biens immobiliers et utilisation des médias sociaux à des fins subversives. Les détenus concernés bénéficieront d'une remise de peine de 18 mois, pour les individus âgés de moins de 65 ans, et de 24 mois, pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Les individus non détenus bénéficieront également d'une remise de peine de 24 mois.

Deuxièmement, mesures de grâce exceptionnelles au profit de : La première catégorie concerne les détenus condamnés définitivement à une peine capitale, en ce sens que 14 prisonniers bénéficient, en vertu de cette mesure, d'une commutation de la peine capitale par la réclusion à temps de 20 ans.

La deuxième catégorie concerne les détenus condamnés à la réclusion à perpétuité pour des crimes de droit commun, autres que les meurtres et les homicides, en ce sens que 27 détenus bénéficient, en vertu de cette mesure, d'une commutation de la peine de réclusion à perpétuité par la réclusion à temps de 20 ans. La troisième catégorie concerne les détenus atteints de cancer et d'insuffisance rénale, condamnés définitivement, 40 détenus devant bénéficier, au titre de cette mesure, d'une remise de peine de 24 mois.

La quatrième catégorie concerne les détenus condamnés définitivement et admis aux examens du Brevet de l'enseignement moyen, de la formation professionnelle et du Baccalauréat, les détenus concernés devant bénéficier, en vertu de cette mesure, d'une remise de peine de 24 mois. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a également recommandé des mesures d'apaisement au profit des jeunes poursuivis pénalement et placés en détention pour avoir commis des actes d'attribution et des faits connexes. Enfin, et dans le cadre des mesures prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers les consultations avec les représentants des partis politiques et de la société civile, une loi spéciale est actuellement en cours d'élaboration au profit des détenus condamnés définitivement, et ce, en prolongement des lois sur la Rahma et la concorde civile», lit-on dans le communiqué.



60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

## Témoigner de la fidélité aux chouhada

**Le Président Abdelmadjid Tebboune a donné son sens au défilé militaire organisé hier par l'Armée nationale populaire (ANP) en expliquant qu'il conférerait un «cachet exceptionnel» à la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale au moment où «le pays, avec ses institutions et instances constitutionnelles, est arrivé à une étape où se dessinent les contours d'une Algérie confiante en son avenir».**

« Je soutiens de nouveau que nous sommes, tous, quels que soient nos niveaux de responsabilité, appelés en cette conjoncture parsemée de défis, à contribuer à la consolidation des fondements de l'Etat des institutions et de droit, un Etat au sein duquel seront consacrés l'esprit de citoyenneté et les valeurs de solidarité et au sein duquel le sens du devoir national s'enracine», a-t-il réaffirmé dans une allocution prononcée à cette occasion.

Le Président Tebboune a appelé à ériger ces occasions historiques en «des haltes qui témoignent de la fidélité aux chouhada et au legs glorieux de Novembre et que nous puissions en faire des repères qui guident pour service notre Patrie et notre peuple digne». Le Président de la Répu-



■ Le Président de la République a réaffirmé la considération que la nation voue à l'ANP, bouclier de l'Algérie. (Photo : D.R)

blique a réaffirmé la considération que la nation voue à l'ANP, bouclier de l'Algérie et digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), «dont nous observons avec fierté les immenses acquis et réalisations». «En ces moments hautement symboliques, le peuple algérien constate le haut niveau de professionnalisme et de maîtrise des sciences et techniques militaires atteint par notre solide Armée. Un moment qui incarne également la fidélité aux martyrs et au message

éternel de Novembre», a souligné le Président Tebboune. L'ANP «est en cohésion avec le peuple, gagnant en dignité et en élévation, de par la place qu'elle occupe dans le cœur de la Nation et de par le patriotisme et de l'engagement des officiers, des soldats et tous les personnels et affiliés à l'Armée», a-t-il poursuivi. Le président de la République a tenu à saluer «les vaillants soldats stationnés aux frontières et les aigles qui protègent nos espaces aériens, ainsi que les gar-

diens de notre espace maritime», félicitant les Algériens pour cette fête qui constitue «la flamme de la Gloire dans le ciel de l'Algérie et flambeau de la fierté sur sa terre pure». Un accueil chaleureux a été réservé par la population au président Tebboune, à son arrivée à Djamaâ El Djazaïr (Alger) pour donner le coup d'envoi du défilé militaire. Avant de prendre place à la tribune officielle et écouter l'hymne national, le Président Tebboune, accompagné du Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a passé en revue, sur fond d'une salve de 60 coups de canon, les formations qui participent à ce défilé et représentent l'ensemble des forces de l'ANP. Plusieurs chefs d'Etat et délégations de pays frères et amis, arrivés lundi à Alger, ont pris part à ce défilé. Il s'agit du président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, de la présidente de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewdie, du président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, du président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, le président de la République arabe sahraoui démocratique, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, la présidente du Sénat italien, Mme Maria Elisabetta Alberti Casellati, la ministre libyenne des Affaires Etrangères, Mme Najla Al-Mangoush et le ministre émirati de la Tolérance, Cheikh Nahyane Ben Moubarak Al Nahyane.

Lakhdar A.

Promu au grade de Général d'Armée par le Président Tebboune

### Chanegriha appelle les jeunes à remporter la guerre de la conscience

Le Président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a promu, lors d'une cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles aux officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) organisée, avant-hier, au Palais du peuple à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le Chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha au grade de Général d'Armée. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, notamment le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj ainsi que des personnalités nationales et des Moudjahidines. Une cérémonie qui a vu la promotion de plusieurs autres généraux de l'ANP au grade de général-major, des colonels au grade de général, et des lieutenants-colonels au grade de colonel, tandis que des médailles ont été décernées à nombre de cadres militaires et de personnels civils en vertu de décrets présidentiels datés du 30 juin 2022. A la veille de sa promotion au grade de Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est adressé aux jeunes algériens à travers un message publié dans le 704<sup>e</sup> numéro de la revue El Djeich, dans lequel il les a appelés à bien mener la bataille du siècle, celle de « la bataille, vitale et décisive, que nos jeunes sont appelés à

mener et à gagner est celle de la conscience, laquelle implique de s'armer de nos valeurs nationales », dira le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'ANP. Dans son message intervenant à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a appelé les nouvelles générations algériennes à s'inspirer des parcours historiques, glorieux et valeureux livrés par nos Martyrs, qui sont les véritables voix, architectes et modèles des victoires et exploits remportés dans la grande histoire de l'Algérie. La bataille d'aujourd'hui est celle de la conscience, elle doit être bien menée par les jeunes algériens, tout en s'inspirant du passé glorieux de l'histoire de l'Algérie. Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha a précisé que « La bataille, vitale et décisive, que nos jeunes sont appelés à mener et à gagner est celle de la conscience, laquelle implique de s'armer de nos valeurs nationales authentiques et de veiller à la préservation du legs des Chouhadas, en s'inspirant de leurs exploits qui resteront gravés dans notre mémoire collective pour l'éternité ».

Dans son message, le Général d'Armée a ajouté « Notre peuple, dans toutes ses composantes, en particulier les jeunes, se doit de saisir l'ampleur et la nature des complots ourdis contre notre pays, d'en avoir pleinement conscience, tout en œuvrant inlassablement à la préservation de l'unité des rangs afin de relever tous les défis ».

S. Abi

#### SIDI FREDJ

**Kaïs Saïed, président tunisien**

**« La fête de l'Algérie est, aujourd'hui, celle de la Tunisie »**

Le président tunisien, Kaïs Saïed a affirmé, avant-hier lundi à Alger que le sang tunisien s'est mêlé au sang algérien à maintes reprises durant la Guerre de libération. « La fête de l'Algérie est, aujourd'hui, celle de la Tunisie », a-t-il indiqué faisant savoir que la célébration par l'Algérie du 60<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance permettait de se remémorer l'attachement des deux peuples frères aux principes de liberté, d'indépendance et de souveraineté. C'était lors de la cérémonie d'inauguration la stèle commémorative « Jalon de la liberté », à Sidi Fredj, Alger, symbolisant le lever de l'emblème de l'Algérie indépendante, à l'occasion des festivités célébrant le 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. L'Algérie et la Tunisie, a poursuivi le président tunisien, étaient liées par une Histoire riche de gloires et de hauts faits. « L'anniversaire de l'indépendance de l'Algérie nous permet de nous remémorer l'attachement des Tunisiens, des Algériens et de tous les peuples épris de liberté à leur indépendance, à leur souveraineté et à leur autodétermination », a indiqué Kaïs Saïed qui accompagnait le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'inauguration de la stèle commémorative « Jalon de la liberté » à Sidi Fredj (Alger), soulignant que les deux peuples sont liés par une Histoire riche et commune. Pour le président tunisien, se tenir devant la stèle commémorative « Jalon de la liberté » en cette occasion, c'est se remémorer avec fierté notre glorieuse Histoire, riche de sacrifices et de gloires immaculés du sang des Chouhada dont le souvenir est encore vivace. Kaïs Saïed a, à l'occasion, salué le rôle des vaillants moudjahidine qui sont encore en vie et rappelés les sacrifices d'un million et demi de chouhada en Algérie, affirmant, au passage, que le sang tunisien s'est mêlé au sang algérien à maintes reprises durant la Guerre de libération.

Conçue et réalisée par l'artiste plasticien Mohand Seghir Fares, la stèle commémorative « Jalon de la liberté » est formée d'un piédestal surmonté des statues de trois moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) différemment habillés (en Kachabia, en turban, et en tenue militaire). Les moudjahidine représentés portent différentes armes et portent haut le drapeau algérien, exprimant ainsi la victoire et le recouvrement de la souveraineté nationale. Des gravures illustrant ces scènes et la liesse qui a gagné les Algériens à l'indépendance ornent également le piédestal principal.

Rabah M

#### BRÈVE

APN

#### Adoption du projet de loi sur la réserve militaire

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à Alger, le projet de loi relatif à la réserve militaire visant à réorganiser et renforcer les capacités défensives de la nation.

Le projet de loi vise à «réorganiser et renforcer les capacités défensives de la nation, la réserve militaire étant une ressource humaine importante pour l'Armée nationale populaire (ANP)».

Présentant le projet de loi lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de cadres supérieurs de l'ANP, la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar a affirmé que «les textes en vigueur encadrant la réserve militaire remontent à 1976, ce qui nécessite leur révision, d'autant que certaines de leurs dispositions ne répondent pas à la réalité sur le terrain».

Selon la représentante du gouvernement, le projet de loi prévoit «la définition de la réserve et sa mission dans le renforcement des rangs de l'ANP pour faire face aux menaces aussi bien internes qu'externes».

Agence



■ Une économie de 30 à 40% de notre consommation d'ici 2030

## Benattou : « premier draft sur la loi et le modèle énergétique en septembre »

**L'Algérie change de vitesse et accélère sa transition énergétique pour s'adapter aux défis futurs et exploiter ses ressources naturelles.**

Diversifier et renforcer ses ressources énergétiques est indispensable aussi pour se positionner sur le marché régional et international.

L'énergie renouvelable, c'est celle du futur. Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Ziane Bennattou s'est fixé l'objectif de faire de l'Algérie, un acteur incontournable dans les « énergies renouvelables », en commençant par opérer des changements dans divers domaines, mettant l'accent sur l'impératif d'accélérer la transformation numérique et technologiques des différents secteurs, économique et social.

Le pays a réalisé d'importants progrès dans le secteur des énergies renouvelables. Lors de son intervention, avant-hier, lundi 4 juillet, sur les ondes de la radio nationale, chaîne III, le premier responsable du secteur a annoncé que « le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables » travaille pour préparer le dossier, avec tous les secteurs concernés, pour avoir, en mois de septembre, un premier draft sur la loi et le modèle énergétiques. »

Un pas très important pour régulariser le secteur. « Cette loi concerne la transition énergétique et l'autoconsommation. L'orientation doit se faire sur l'économie de 30 à 40 % de notre consommation, à l'horizon 2030 », a-t-il précisé.

De nombreuses entreprises nationales se convertissent au vert. Le ministère veut accélérer le développement et les adapter aux spécificités nationales pour réaliser l'efficacité énergétique. Ra-



■ L'Algérie a réalisé d'importants progrès dans le secteur des énergies renouvelables. (Photo : DR)

tionaliser l'économie énergétique et adopter le mixte-énergétique progressivement. Le pays dépendant à plus de 96% des énergies fossiles vise désormais à diversifier ses sources d'énergie, mais surtout à lutter contre le changement climatique à travers la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et le torchage de gaz très polluant.

Le Gouvernement encourage la fabrication locale de photovoltaïques et invite les entreprises étrangères à venir investir dans le pays dans ce secteur très porteur et à grande valeur ajoutée. Ainsi mieux gérer la production et la consommation des énergies renouvelables.

Tous les efforts sont concentrés, selon lui, sur « la préparation d'un premier draft sur la loi et le modèle énergétique, qui sera prêt d'ici le mois de septembre », précisant que « son élaboration se fait en étroite collaboration avec tous les secteurs concernés ». « La transition énergétique doit être une transition lucrative, sûre, globale et adaptée aux spécificités nationales pour réaliser l'efficacité économique », a-t-il déclaré,

pour rappel, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 26e Journée de l'Énergie, au mois de mai dernier.

« Il faut opter pour une consommation rationnelle des énergies fossiles pour assurer le passage à l'utilisation des énergies renouvelables », a-t-il lors de son intervention dans l'émission « Invité de la rédaction », de la chaîne III, affirmant que « l'orientation doit se faire sur l'économie de 30 à 40 % de notre consommation, à l'horizon 2030 ».

« L'Agence pour la promotion de l'utilisation de l'énergie est chargée de ce dossier », a-t-il ajouté soulignant « la nécessité d'élaborer une stratégie efficace, notamment la mise en place de l'isolation thermique, l'éclairage performant et l'utilisation du transport électrique ».

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite, en effet, une régulation et un encadrement juridique efficace. C'est ce qu'a indiqué le ministre, expliquant que « en plus de ce premier draft, une stratégie de transition énergétique à moyen terme est en vigueur. Elle est basée sur la dura-

bilité, la pureté, et est adaptée aux spécificités nationales ». « L'Algérie a un grand potentiel en matière d'énergies renouvelables, estimé à 450.000 KW/h entre le solaire, l'éolien et le thermique. », a-t-il indiqué.

Pour rappel, l'Algérie a lancé depuis quelques mois un appel d'offre pour la réalisation d'un grand projet dans le secteur qui consiste en la réalisation de centrales solaires pour la production de 1000 mégawatts d'électricité à partir d'énergie solaire.

Ce projet sera « suivi d'autres projets similaires », selon les déclarations du ministre, il y a quelques mois. Dans le même cadre, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar et M. Benattou ont procédé au mois de juin écoulé à l'inauguration d'« une usine de panneaux solaires appartenant à la Zergoun Green Energy, avec une capacité de production de 180 mégawatts par an ». Le premier responsable du secteur multiplie les rencontres avec des responsables et représentants diplomatiques intéressés par des investissements dans le secteur.

**Samira Takharbucht**

■ Régulation du secteur des importations

## Vers la création d'un conseil supérieur

En présidant avant-hier le Conseil des ministres à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane d'élaborer un projet de loi portant création d'un Conseil supérieur de la régulation des importations. En effet, dans un communiqué relevant du Conseil des ministres, ce dernier a annoncé, dimanche passé, l'examinations d'un point relatif à la protection, le contrôle et la traçabilité du commerce international et domestique, où le Chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune a ordonné « l'élaboration d'un projet de loi portant création d'un conseil supérieur de régulation des importations ». Toujours selon ledit communiqué, « ce conseil, sous la tutelle du Premier ministre, sera chargé des missions de définition des produits, biens et marchandises destinés au marché national, et dont le fonctionnement sera interactif, tenant compte de l'augmentation ou de la diminution du produit national ». Par ailleurs, le Président de la République a appelé et exigé à la fois, lors du Conseil des ministres, que le marché des importations ne doit en aucun cas s'effectuer au détriment de la biodiversité du pays, qu'elle

doit être protégée. En effet, lors de cette réunion à haut niveau, le Président Tebboune a affirmé devant le staff gouvernemental que « la protection de la richesse et des spécimens d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction doit s'inscrire dans le cadre d'une vision nationale inclusive ». Très ambitieux pour organiser et faire évoluer le marché des importations du pays, le Président de la République s'est engagé dans une série de réformes depuis son investiture à la tête de l'Etat. En créant le Conseil supérieur spécialisé dans la régulation du marché des importations du pays, le Président Tebboune a pour objectif de donner un nouvel élan au profit de ce secteur commercial. Un nouvel organisme national qui va effacer les lacunes rencontrées déjà dans ce secteur, tout en contribuant, réellement, positivement et efficacement, vers son développement. L'Algérie est considérée comme étant un grand marché commercial sur la rive de la Méditerranée, mais également sur le plan régional et continental, l'obligeant à forger son secteur lié aux importations. En revanche, le marché national des exportations a fait, à son tour, l'objet de plusieurs réformes engagées par le

ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Pour la première fois dans son histoire, l'Algérie a réalisé, durant l'année 2021, de forts revenus liés aux exportations hors hydrocarbures dépassant les sept milliards de dollars. Un bilan plus que positif qui promet un bel avenir pour le secteur des exportations. L'Algérie se dirige droit au but vers un grand pays exportateur tenant compte de son immense biodiversité, ses grandes capacités et ses richesses naturelles diversifiées, un pays qui va droit, aussi, vers une meilleure organisation des secteurs, importation et exportation. En mai dernier, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait indiqué dans un communiqué, que les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la vente en l'état, sont tenus de parachever les formalités de domiciliation bancaire avant toute opération d'importation. Il a été rapporté également dans le communiqué que « toute opération d'importation qui se fait sans l'attestation de domiciliation bancaire, sera refusée ».

**S. Abi**

**ANADE/GVAPRO**

**Micro-entreprises**

### Une convention de soutien aux micro-entreprises du secteur agricole

Une convention spécifique pour soutenir les micro-entreprises activant dans l'agriculture et l'agroalimentaire a été signée entre le Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) et l'Agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

Cette convention signée en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafidh Henni, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprise, Nassim Diafat, intervient dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation des produits de large consommation. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation des produits de large consommation, notamment la pomme de terre, une convention spécifique a été signée lundi 4 juillet entre le Groupe GVAPRO et l'ANADE, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprise », a ajouté le communiqué.

Cette convention a pour objet de définir le cadre de coopération entre les deux signataires en vue de soutenir les micro-entreprises activant dans les domaines d'activités relevant du groupe GVAPRO et de ses filiales, et ce, en application de la convention cadre signée entre les deux secteurs en mars 2021 et de son avenant signé le 23 mai dernier, a souligné la même source.

Les deux parties s'engagent aussi, aux termes de cette convention, à assurer un accompagnement et un appui technique aux porteurs de projets dans le domaine de développement des filières de production agricole et de la valorisation des produits et sous produits agricoles.

S'agissant du nouveau dispositif de régulation des produits agricoles de large consommation, le ministère a indiqué que sa mise en œuvre offre aux jeunes entrepreneurs des opportunités, notamment l'approvisionnement du marché avec une vente directe au consommateur notamment dans les grands centres urbains.

« La mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation des produits agricoles de large consommation offre, ainsi, aux jeunes entrepreneurs des opportunités pour intégrer ce dispositif et participer à l'approvisionnement du marché avec une vente directe au consommateur notamment dans les grands centres urbains. Ce nouveau dispositif permettra à ces micro-entreprises de contribuer à la stabilité des prix des produits de première nécessité », a noté le ministère dans le même document.

En outre, les deux parties s'engagent à assurer un suivi des micro-entreprises contractualisées avec le groupe GVAPRO et à mettre en œuvre des programmes de formation et de vulgarisation nécessaires à l'amélioration de leurs capacités techniques dans les domaines d'activités identifiés.

**Manel Z.**



**INFO EXPRESS**

**Aïn Beïda (Oum El Bouaghi) Assassinat d'un jeune homme**  
 Les habitants de la ville de Aïn Beïda située à 26 km à l'Est de la wilaya de Oum El Bouaghi ont été ébranlés lundi dernier 4/7/2022, à 18h30, par un crime commis contre un jeune homme D.O., âgé de 24 ans. D'après des témoins oculaires, la victime a été sauvagement agressée par quelqu'un de sa connaissance qui a le même âge dans la nouvelle cité dite «Feraille» de Aïn Beïda par un coup mortel à l'aide d'un couteau au niveau de la gorge, lui causant une hémorragie et le laissant gisant dans une mare de sang. La victime, déjà morte, a été évacuée vers la morgue de l'hôpital Zerdani Salah de Aïn Beïda. Après des investigations approfondies et en un laps de temps, les forces de l'ordre ont identifié le criminel qui a été arrêté et présenté devant les instances judiciaires. Enfin, une enquête a été ouverte en ce sens par la police judiciaire pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce crime.

**A.Remache**

**Saison estivale**

## 21 décès par noyade durant la période allant du 16 juin au 3 juillet



Un total de 21 personnes sont décédées par noyade dont 10 au niveau de plages interdites à la baignade durant la période allant du 16 juin au 3 juillet, indique un bilan de la Protection civile. En outre, 6.615 autres personnes ont été sauvées d'une noyade certaine durant la même période dans le cadre du dispositif de surveillance des plages mis en place, ajoute le bilan. La Protection civile précise, à ce titre, qu'elle a déployé au niveau des plages autorisées

à la baignade 11.000 éléments spécialisés pour assurer la sécurité des estivants. Le bilan de la Protection civile fait état également de 55 personnes mortes par noyade dans des réserves d'eau depuis le 1<sup>er</sup> mai, soulignant que la majorité des cas enregistrés sont des enfants. Relevant la généralisation du phénomène de la baignade dans les réserves d'eau, la Protection civile rappelle qu'elle a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation le 16 mai dernier à tra-

vers le territoire national pour sensibiliser les citoyens contre les dangers de la baignade dans les réserves d'eau et sur les risques liés à la saison estivale. Sur un autre plan, la Protection civile annonce avoir recensé environ 111 millions d'estivants. Les wilayas qui ont enregistré la plus importante fréquentation sont la wilaya d'Oran avec 2 million d'estivants, Boumerdès avec 1,5 million d'estivants et Béjaïa avec 1,1 million d'estivants.

**Traitement du cancer**

## L'immunothérapie prochainement pratiquée à l'EHU d'Oran

L'immunothérapie sera pratiquée à partir de 2023 à l'EHU «1<sup>er</sup> novembre» d'Oran dans le traitement de certains cancers, a-t-on appris de la cheffe de service de l'oncologie médicale de cet établissement, Pr Breksi Reguig Faïza. L'immunothérapie figure parmi les protocoles de traitement des cancers les plus répandus en Algérie, récemment élaborés par le ministère de la Santé, a indiqué cette spé-

cialiste, en marge d'une rencontre sur le cancer gastrique, organisé par l'EHU d'Oran en collaboration avec la faculté de médecine. Des protocoles pour le traitement des cancers les plus répandus en Algérie, à savoir les cancers du sein, des poumons, colorectal, de l'estomac et de la prostate, ont été récemment élaborés puis validés, fin juin dernier, a rappelé Pr Breksi, ajoutant que les mélanomes

(cancer de la peau), le cancer du poumon et le cancer colorectal sont les cas concernés par l'immunothérapie. «L'immunothérapie est un traitement qui vise à stimuler les défenses immunitaires de l'organisme contre les cellules cancéreuses», a-t-elle expliqué, tout en notant que la chimiothérapie devra graduellement céder la place à l'immunothérapie dans les années à venir. ■

**INFO EXPRESS**

N'Djamena  
**Les anciens étudiants et stagiaires tchadiens en Algérie annoncent la création de «l'Association des anciens d'Algérie»**  
 Les anciens étudiants et stagiaires tchadiens dans les instituts et universités algériens, a annoncé la création de «l'Association des anciens d'Algérie» dans le cadre des préparatifs en cours pour la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. L'annonce a été faite lors de l'Assemblée constitutive des anciens étudiants et stagiaires tchadiens dans les instituts et universités algériens, tenue au siège du ministère tchadien des Affaires étrangères, à l'occasion de laquelle a été élu un bureau exécutif composé de neuf membres sous la présidence de Abdellah Tidjani. Cette Association compte quelque 2.500 étudiants diplômés de l'Université algérienne au cours des 30 dernières années, dont plusieurs parmi eux occupent aujourd'hui des postes clés dans les ministères, l'administration et les différentes institutions tchadiennes, mettant ainsi le capital de leur formation et savoir au service de leur peuple et au développement de leur pays et ils constituent également un trait d'union et un pilier fondamental dans les relations d'amitié et de coopération constructive entre l'Algérie et le Tchad. ■

JM

## Les familles, un public particulier présent dans les gradins et aux alentours des sites sportifs

La 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens Oran-2022 amorce sa dernière ligne droite et continue à drainer des familles de toute la région Ouest du pays venues suivre les différentes compétitions et découvrir les installations sportives réalisées à cette occasion. Dans les tribunes et aux alentours des sites, l'ambiance est particulière. Celle des grands événements. Que ce soit au niveau du stade olympique, du Centre des conventions Mohamed Benahmed, du Palais des sports et des autres infrastructures accueillant les différentes

compétitions, de longues files d'attente sont omniprésentes et visibles de loin. Les familles sont toujours présentes en force. Des femmes de tous les âges, des couples, des parents avec leurs enfants sont toujours au rendez-vous, créant une ambiance à la fois festive et familiale. Pour certaines femmes, leur présence dans un stade, espace habituellement réservé à la gentry masculine, est «une première». Un fait particulier à souligner. Khadidja, accompagnée de son époux et de ses trois enfants, est venue de Sidi Bel-

Abbès assister aux finales de l'athlétisme qui se déroulent au stade olympique Miloud Hadeï de Belgaid. Elle avoue ne pas s'y connaître trop en athlétisme. «Je suis là surtout pour découvrir le stade olympique et partager la joie des Jeux Méditerranéens avec mes enfants. Un événement à ne pas rater pour nous», a-t-elle souligné. Son fils aîné, une dizaine d'années à peine, n'a pas arrêté de brandir le drapeau national. Pour lui, comme pour les milliers de spectateurs, installés sur les gradins du stade, c'est une «expérience unique».

«D'habitude, il suit les compétitions sur le petit écran. Mais là, c'est différent», rétorque le père, ajoutant que l'ambiance festive et enthousiaste régnant au stade en valait le déplacement. A chaque fois qu'un athlète algérien participe à une épreuve, l'ambiance bat son comble. Petits et grands, hommes et femmes, applaudissent et chantent pour l'encourager. La magie du moment finit par entraîner même les plus âgés, comme cette Mostaganémoise, septuagénaire, ne s'est pas privée de scander le fameux slogan «One, two, three, viva l'Algérie».



## Mali

# Les sanctions de la Cédéao levées, le nouveau calendrier électoral dévoilé

**Le 61<sup>e</sup> Sommet ordinaire des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), tenu dimanche dans la capitale ghanéenne Accra, a décidé de lever les sanctions économiques et financières imposées au Mali, au lendemain de l'annonce par les autorités de transition maliennes d'un nouveau calendrier électoral.**

Le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, a déclaré que «les dirigeants de l'organisation ont décidé de lever les sanctions économiques et financières qui étaient imposées au Mali après que les autorités maliennes aient franchi des pas importants sur la voie d'un retour à une situation constitutionnelle». Il a ajouté, lors d'un point de presse à l'issue du sommet, que cette décision immédiate «a été prise après les recommandations de l'émissaire de la Cédéao, Goodluck Jonathan», ancien président nigérian. Les sanctions de la Cédéao contre le Mali ont été décidées au mois de janvier dernier, en raison du retard mis par les militaires concernant le transfert du pouvoir aux civils. Le Mali a été le théâtre de deux changements anti-constitutionnels en moins d'un an en août 2020 et mai 2021. Les militaires s'étaient engagés sous la pression de la Cédéao, médiatrice, et d'une partie de la communauté internationale, à remettre le pouvoir aux civils après des élections présidentielle et législatives programmées en février 2022. Mais les autorités ont finalement notifié à la Cédéao être dans l'incapacité de respecter le calendrier convenu, rappelle-t-on. Par ailleurs, Jean-Claude Kassi Brou a ajouté que l'organisation ouest-africaine a demandé à tous les partenaires d'«octroyer au Mali l'aide technique et d'accompagner le pays dans le pro-



cessus d'organisation des élections et leur préparation afin que réussisse la période de transition», qui durera jusqu'à mars 2024. La levée des sanctions de la Cédéao a été décidée après que le gouvernement malien de transition ait présenté quelques jours auparavant à la classe politique et aux acteurs de la société civile, les dates des différentes échéances électorales (présidentielle, référendaire et législatives). Ainsi, le référendum est prévu pour le mois de mars 2023, l'élection des conseillers des collectivités territoriales pour juin 2023, tandis que les premier et deuxième tours de l'élection des députés à l'Assemblée nationale sont respectivement programmés en octobre et novembre 2023. La présidentielle devrait quant à elle, se tenir en février 2024, avait rapporté jeudi der-

nier l'agence de presse malienne (AMAP).

### Appel à la mobilisation de tous les acteurs autour du processus électoral

Pour réussir ces différents scrutins, selon le gouvernement de transition, «il convient d'œuvrer à l'opérationnalisation dans un court délai, de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), à la mobilisation de tous les acteurs autour du processus électoral, particulièrement les acteurs politiques, et à l'achèvement de la réorganisation territoriale, car les élections devront être organisées sur la base des circonscriptions issues de la nouvelle organisation administrative». Concernant le chronogramme des réformes politiques et institutionnelles, il sera procédé de juin 2022 à mai 2023, à l'élaboration et à

la validation de l'avant-projet de la nouvelle Constitution par le Conseil des ministres, sachant que la nouvelle loi électorale adoptée par le Conseil national de transition a été promulguée par le président de transition. Toujours selon l'agence malienne de presse, d'ici à novembre 2023, il est envisagé de faire la relecture et l'adoption des textes connexes à la Constitution et à la loi électorale.

Dans ce contexte, Bréhima Coulibaly, conseiller au ministère malien de l'Administration territoriale a précisé que «l'objectif de cette proposition est d'assurer les meilleures conditions d'organisation d'élections ainsi que la réalisation des réformes politiques et institutionnelles». Et de poursuivre dans le même sens : «Nous avons fait des propositions de dates aux acteurs politiques, il revient maintenant à la classe politique de nous faire aussi des propositions pour qu'on puisse avancer», estimant que «si nous devons sortir de la transition, nous n'avons pas d'autres choix que d'organiser les élections afin de mettre en place les autorités légitimes». De leur côté, les représentants des Organisations de la société civile ont salué «la pertinence du projet de chronogramme et formulé quelques observations et recommandations qu'ils souhaiteraient prises en compte» par les autorités de transition en place à Bamako, selon AMAP. ■

## Migrants tués par la police marocaine

# «Le Maroc essaie d'effacer les preuves de la tragédie»

Le président (maire) de Melilla, Eduardo de Castro, a indiqué que le Maroc essayait d'effacer les preuves de la tragédie ayant conduit à la mort d'au moins 23 migrants d'origine africaine, brutalement tués par la police marocaine alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole depuis la ville de Nador. «Le Maroc essaie déjà de cacher ce qui s'est passé. Il essaie d'effacer les preuves, car de cette façon, aucune accusation ne pourra être retenue», a affirmé Eduardo de Castro lors d'un entretien accordé au site espagnol «La Voz De Galicia», pointant du doigt «l'absence d'autopsies et les enterrements précipités». Le 24 juin au poste-frontière de Melilla, au moins 23 migrants subsahariens ont été brutalement tués par la police marocaine, qui tentait de les empêcher d'entrer dans l'enclave espagnole. De nombreuses vidéos et images ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des dizaines de migrants au sol, quasiment inertes.

Certaines montraient également les forces de sécurité marocaines en train de tabasser des migrants. Le parquet général espagnol a annoncé mardi l'ouverture d'une enquête «pour faire la lumière sur ce qu'il s'est passé».

Questionné sur l'utilité de cette enquête, Eduardo de Castro reconnu «qu'il est difficile qu'elle aboutisse», relevant qu'il «doute fort que le Maroc coopère», car «le Maroc n'est pas une démocratie, le Maroc est une autocratie». Evoquant les déclarations du Premier ministre espagnol selon lesquelles l'incident de Melilla aurait été «bien traité» par la gendarmerie marocaine, il a indiqué que, «Sanchez est esclave de ses mots». «Je pense qu'il a fait l'éloge des agents marocains parce qu'ils n'avaient jamais coopéré de cette façon», a-t-il souligné, tout en disant avoir ressenti «beaucoup d'anxiété» en visionnant les images de la tragédie de Melilla qu'il a qualifié de «véritable drame humain». ■

## Sahara occidental

# Nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans les secteurs de Mahbes et Hawza, causant «de lourdes pertes humaines et matérielles», a indiqué dimanche un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 575<sup>e</sup> communiqué relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont ciblé les positions des forces d'occupation marocaines avec des bombardements violents dans la région de Laktitira

relevant du secteur de Hawza». «Des détachements avancés de l'APLS ont aussi intensifié leurs bombardements contre les retranchements des forces marocaines dans les régions de Laakad et Sabkhat Tnouchad dans le secteur de Mahbes», ajoute la même source. Samedi, «des détachements avancés de l'APLS avaient concentré leurs attaques contre les forces d'invasion marocaines dans les secteurs de Mahbes et Oum Adrika et dans les régions d'Ekkrat Al-Farsik, Oudi Damrane et Azmoul Oum Khamla». ■

## Maroc

# La politique officielle du Makhzen est depuis toujours basée sur la répression

L'ex-ministre marocain des droits de l'Homme et avocat, Mohamed Ziane, a fermement condamné le traitement brutal réservé à des migrants africains par la police du Makhzen, tuant au moins 23 d'entre eux, alors qu'ils tentaient de franchir la frontière vers l'enclave espagnole de Melilla, affirmant que la politique officielle du régime est depuis toujours basée sur la «répression». Dans une déclaration à des médias locaux partagée sur les réseaux sociaux, l'ex-ministre a souligné que «la répression brutale de migrants

africains par la police marocaine ne doit pas choquer, étant donné que la politique officielle du régime est depuis toujours basée sur la violence et la répression». «La répression des migrants africains ne fait en réalité que confirmer la tendance viscérale du régime marocain à la violence et la brutalité», a indiqué M. Ziane, s'interrogeant sur «si la tentative de franchir une frontière est un crime ?». Avant d'ajouter : «Et puis même si c'est un crime, de quel droit se permet-on une telle violence ? De quel droit ôte-t-on la vie à

une personne ?», s'est-il indigné, soulignant que «le comportement de la police marocaine est une honte et une catastrophe majeure». Mohamed Ziane a appelé les autorités marocaines «à se rendre compte et à réaliser que le problème n'est pas sa personne, mais la répression sanglante de migrants africains» qui a terni l'image du Maroc. «Qu'on cesse de croire que Mohamed Ziane est un problème pour le royaume ! Le véritable problème pour le pays est le traitement sanglant et inhumain réservé à des migrants africains, dont le

seul tort est d'avoir tenté de franchir la frontière, en quête d'une vie meilleure», s'est-il insurgé, soulignant qu'il est «prêt à céder toute sa maison aux services de sécurité sous condition qu'ils reconnaissent leur crime à l'égard de migrants africains, dont le nombre dépasse les 100 morts». Mettant en garde, par ailleurs, le régime marocain contre une condamnation internationale de la part des Nations unies et du Conseil de sécurité, l'ex-ministre et défenseur des droits de l'Homme a appelé les autorités marocaines à rectifier en ur-

gence le tir. Il est à rappeler que Mohamed Ziane, âgé de 79 ans, a été condamné récemment par le tribunal de première instance de Rabat à trois ans de prison ferme et à une amende d'environ 530 dollars. Il est accusé de 11 chefs d'inculpation «montés de toutes pièces», selon sa défense. Sa condamnation a suscité une large réprobation auprès des militants des droits humains au Maroc et ailleurs, lesquels ont souligné qu'il ne s'agit «que d'une vengeance à l'endroit d'un homme qui ose dire la vérité et défendre ses positions».



# contribution

Célébration de l'indépendance du 5 juillet 2022

## L'Algérie : une histoire millénaire dans la résistance et l'édification de l'Etat-Nation des Numides à l'indépendance du 5 juillet 1962

Le premier était Dali Ahmed Pacha 1589/1582, pendant ce règne les relations entre la France et l'Algérie ont connu une détérioration suite à son soutien aux Espagnols contre l'Algérie. Ensuite l'époque des Aghas 1659/1671 et l'époque des Deys 1671/1830. Les Aghas sont les officiers des forces terrestres ; l'agha était nommé par le conseil. Cette période a connu une grande attaque de la France sur El Kala en 1663 et une autre sur Jijel en 1664 mais toutes ont échoué. Vers 1600 se stabiliseront définitivement les frontières orientales et occidentales de la Régence, à la suite des victoires sur le sultan marocain Moulay Ismaïl en 1694. Le pouvoir de ces chefs s'accrut rapidement. Baba Ali en 1710 obtient l'investiture de la Régence. Comme leur pouvoir était électif, les deys restèrent toujours à la merci des janissaires, qui les déposaient à leur gré. Le dernier dey d'Alger, Hussein régnait depuis 12 ans au moment de la conquête française en 1830. Cependant des zones géographiques n'ont pas été dominées par les Ottomans de 1515 à 1830 ayant été incapables d'étendre leur autorité aux régions sahariennes. Le Sahara était l'axe principal des échanges commerciaux entre l'Afrique noire et le nord. A Ouargla, les habitants étaient gouvernés par l'autorité des zaouïas. Les mouvements des marabouts étaient fort implantés dans toutes les régions du sud et dans une partie des Aurès. Dans l'extrême sud, une confédération targuie, les Kel Ahaggar, fut formée dans le Sahara algérien vers l'année 1750.

### 5. De la colonisation française

Quant à la colonisation française de 1830 au déclenchement de la guerre de libération nationale, il semblerait, peut-être un prétexte, que tout aurait commencé par la fameuse affaire de l'éventail. L'origine de la dernière querelle entre la France et la régence d'Alger remonte au Directeur des commerçants juifs de Livourne installés à Alger, les Bacri et les Busnach ont alors livré d'importantes quantités de grains pour nourrir les soldats participant avec Bonaparte à la campagne d'Italie. Bonaparte refuse de régler la facture qu'il juge excessive. En 1820, Louis XVIII éponge la moitié des dettes du Directoire. Le dey, créancier des Bacri pour 250 000 francs, exige de la France le versement de la somme destinée aux commerçants livournais. Comme il pense que la France n'a pas l'intention de rembourser le prêt, il se trouve déjà en froid avec le consul. Mais une affaire bien plus grave met le dey hors de lui : la France avait la concession d'un entrepôt commercial à La Calle, et par l'intermédiaire de son représentant Deval, s'était engagée à ne pas le fortifier. Or, elle a fortifié l'entrepôt. Lorsque le dey s'en rendit compte et qu'il demanda par écrit des explications au gouvernement français sans obtenir de réponse, il se contenta de demander des explications verbalement au consul de France qui choisit le parti de le prendre de haut. Le 30 avril 1827 à Alger, le dey soufflette avec son éventail le consul de France, Deval. L'épisode entraîne la rupture diplomatique avec la France. Le Conseil des ministres décide d'organiser une expédition en Algérie le 31 janvier 1830. La conquête de l'Algérie de 1830 à 1871 marque la fin de la domination ottomane et le début de la domination française. D'abord nommés « possessions françaises dans le Nord de l'Afrique », ces territoires prendront officiellement le nom d'Algérie, le 14 octobre 1839. La population algérienne est estimée à 3 millions d'habitants avant la conquête française de 1830. Selon l'ouvrage



### Préambule

L'étymologie du nom en arabe, Al-Djaza'ir, rattache le nom aux îles qui faisaient face au port d'Alger à l'époque et qui furent rattachées à sa jetée actuelle. Le terme d'île pourrait selon des géographes musulmans du Moyen Âge désigner la côte fertile de l'actuelle Algérie, coincée entre le vaste Sahara et la Méditerranée, apparaissant alors comme une île de vie. En ce qui concerne Mezghenna, Tassadit Yacine rapporte l'hypothèse d'une forme arabisée d'Imazighen, donnant au pays le nom originel Tiziri At Imezghan, « Ziri des Berbères ». Une autre étymologie situe son origine dans le nom de Ziri Ibn Menad Djezaïr alors de Dziri du berbère Tiziri. L'appellation Algérie provient du nom de la ville d'Alger qui dérive du catalan Aldjère lui-même tiré d'Al-Djaza'ir, nom donné par Bologine Ibn Ziri, fils du fondateur de la dynastie Ziride, lorsqu'il bâtit la ville en 960 sur les ruines de l'ancienne ville au nom romain Icosium, Djezaïr Beni Mezghenna. Le nom en français, Algérie, utilisé pour la première fois en 1686 par Fontenelles pour qualifier la Régence d'Alger, est officiellement adopté le 14 octobre 1839 afin de désigner ce territoire faisant partie de la Côte des Barbaresques. Ainsi, l'Algérie dans sa préhistoire est d'essence berbère et selon une version fréquente aurait le sens d'Homme libre, de rebelle, mais dans le cadre d'une rébellion organisée. Les Berbères sont un ensemble d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord qui occupaient, à une certaine époque, un large territoire qui allait de l'Ouest de la vallée du Nil jusqu'à l'Atlantique et l'ensemble du Sahara. Ils y fondèrent de puissants royaumes, formés de tribus confédérées. Connus dans l'Antiquité sous les noms de Maures, ou encore Numides, l'Algérie connut la conquête romaine, l'invasion vandale, la conquête arabe, la conversion à l'Islam, la conquête espagnole, ottomane et française. Mais depuis de longs siècles, une conscience nationale algérienne s'est forgée, malgré bon nombre de péripéties tout au long de son histoire.

Coloniser, exterminer de l'historien Olivier Le Cour Grandmaison je cite : « Le bilan de la guerre, presque ininterrompue entre 1830/1872 souligne son extrême violence ; il permet de prendre la mesure des massacres et des ravages commis par l'armée d'Afrique. En l'espace de quarante-deux ans, la population globale de l'Algérie est en effet passée de 3 millions d'habitants environ à 2.125.000 selon certaines estimations, soit une perte de 875.000 personnes, civiles pour l'essentiel. Le déclin démographique de l'élément arabe était considéré comme bénéfique sur le plan social et politique, car il réduisait avantageusement le déséquilibre numérique entre les indigènes et les colons. » Plusieurs observateurs s'accordent à dire que la conquête de l'Algérie a causé la disparition de presque un tiers de la population algérienne. Guy de Maupassant écrivait dans Au Soleil en 1884 je le cite : « Il est certain aussi que la population primitive disparaîtra peu à peu ; il est indubitable que cette disparition sera fort utile à l'Algérie, mais il est révoltant qu'elle ait lieu dans les conditions où elle s'accomplit ». Nous pouvons scinder cette période historique en plusieurs phases. Sous Louis Philippe 1<sup>er</sup> de 1830 à 1848, l'Emir Abd El Kader figure charismatique, fondateur de l'Etat algérien selon certains historiens, résista pendant de longues années à l'occupation coloniale. Il attaque des tribus alliées de la France et bat le général Trézel dans les marais de la Makta près

de son fief de Mascara dans l'Ouest algérien. Il encercla la ville voisine d'Oran pendant 40 jours. Arrivé en renfort de métropole, le général Bugeaud inflige une défaite à Abd El Kader. Le traité de Tafna est signé le 30 mai 1837 entre le général Bugeaud et l'Émir qui reconnaît la souveraineté de la France. En échange de pouvoirs étendus sur les provinces de Koléa, Médéa et Tlemcen il peut conserver 59 000 hommes en armes. L'armée française passe, en septembre 1839, les Portes de fer dans la chaîne des Bibans territoire que l'émir comptait annexer. Abd El-Kader considérant qu'il s'agit d'une rupture du traité de Tafna, reprend, le 15 octobre 1839 la guerre contre la France le 16 mai 1843. Le 14 août 1844 le général Bugeaud écrase l'armée du sultan marocain à la bataille d'Isly. L'armée marocaine se replie en direction de Taza. Le sultan s'engage alors à interdire son territoire à Abd El-Kader en traitant avec la France. Le 23 septembre les troupes d'Abd El Kader sortent victorieuses lors de la bataille de Sidi Brahim engagée par le colonel Montagnac. En décembre 1847, Abd El Kader se rend aux spahis (nomades des régions steppiques de l'Algérie). Placé en résidence surveillée pendant quatre ans en France, l'émir fut libéré par Napoléon III, visita plusieurs villes de la métropole avant de rejoindre Damas et résida le restant de sa vie en Syrie. Le 11 décembre 1848 la Constitution de 1848 proclame l'Algérie partie intégrante du terri-

toire français. Bône, (Annaba actuellement) Oran, Alger deviennent les préfectures de trois départements français. Les musulmans et juifs d'Algérie deviennent « sujets français » sous le régime de l'indigénat. Le territoire de l'ex-Régence d'Alger est donc officiellement annexé par la France, mais la région de la Kabylie qui ne reconnaît pas l'autorité française résiste encore. L'armée française contrôle alors tout le nord-ouest de l'Algérie. Les succès remportés par l'armée française sur la résistance d'Abd el-Kader, renforcent la confiance française, et permettent de décréter, après débats, la conquête de la Kabylie qui doit intervenir à l'issue de la guerre de Crimée (1853-1856) qui mobilise une partie des troupes françaises. C'est à cette époque que Fatma N'soumer la femme rebelle marqua une grande résistance. Née en 1830, l'année même de l'occupation française d'Algérie, en 1853, elle avait 23 ans dans son Djurdjura natal. Elle est arrêtée le 27 juillet 1857 dans le village de Takhlit Ath Atsou près de Tirourda. Placée ensuite en résidence surveillée à Béni Slimane, elle y meurt en 1863, à l'âge de trente-trois ans, éprouvée par son incarcération. En mars 1871, profitant de l'affaiblissement du pouvoir colonial à la suite de la défaite française lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871), une partie de la Kabylie se soulève favorisée par plusieurs années de sécheresse et de fléaux. Elle débute au mois de janvier avec l'affaire des Spahis et en mars avec l'entrée en dissidence de Mohamed El Mokrani qui fait appel au Cheikh Haddad, le grand maître de la confrérie des Rahmaniya. La révolte échoue et une répression est organisée par les Français pour « pacifier » la Kabylie avec des déportations. À la suite d'un ordre qui a été donné par l'armée de les envoyer en France, les Spahis se soulèvent fin janvier 1871 à Moudjebeur et à Ain-Guetar, dans l'Est algérien à la frontière avec la Tunisie. Le mouvement est rapidement réprimé. Dès lors le seul moyen de prévenir les révoltes, c'est d'introduire une population européenne nombreuse, de la grouper sur les routes et les lignes stratégiques de façon à morceler le territoire en zones qui ne pourront pas à un moment donné se rejoindre. La loi du 21 juin 1871 (révisée par les décrets des 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878) attribue 100 000 hectares de terres en Algérie aux immigrants d'Alsace-Lorraine. De 1871 à 1898 les colons acquièrent 1 000 000 d'hectares, alors que de 1830 à 1870 ils en avaient acquis 481.000. Le 26 juillet 1873 est promulguée la loi Warnier visant à franciser les terres algériennes et à délivrer aux indigènes des titres de propriété. Cette loi donne lieu à divers abus et une nouvelle loi la complétera en 1887. Son application sera suspendue en 1890. Le Code de l'Indigénat est adopté le 28 juin 1881 distinguant deux catégories de citoyens : les citoyens français (de souche métropolitaine) et les sujets français, c'est-à-dire les Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais, les Mélanésiens.

Professeur des universités  
Expert international  
D' Abderrahmane Mebtoul  
(A suivre...)



Boumerdès

## La problématique du développement des communes

**Monsieur Yahia Yahiaten est un homme qui a le sens des responsabilités et qui, depuis son installation, fait bouger les choses pour apporter des changements à tous les niveaux. La priorité des priorités pour lui est d'assurer le bien-être des citoyens. La preuve. Il n'a jamais cessé de procéder à des visites de travail et d'inspection dans les daïras et communes de la wilaya pour écouter les préoccupations de la population, de la société civile et des associations.**



Dans ce sillage, Monsieur Yahia Yahiaten a effectué des visites de travail dans à travers les communes dont il en a la charge où elle s'est enquis de l'état des lieux dans ces localités et tendu l'oreille aux citoyens pour avoir une idée sur les contraintes qu'elle rencontre dans son quotidien.

Le wali est arrivé à la tête de la wilaya suite au dernier mouvement de walis, Monsieur Yahia Yahiaten appelle à une coordination des actions de tous les secteurs pour améliorer la situation dans cette wilaya côtière et mettre en oeuvre un plan de dé-

veloppement local pour la faire sortir de la léthargie et le statu quo.

Le wali veut mettre en place une feuille de route et coordonner son action avec les élus locaux de l'APW, des directeurs de l'exécutif de la wilaya, des élus locaux des 32 communes et des associations locales à caractère social. Monsieur Yahia Yahiaten est connu pour son amabilité avec les membres de la presse. La cellule de communication, chapotée par une bonne équipe de fonctionnaires a toujours établi des contacts avec les organes de presse sur chaque événement de

grande importance (visite des ministres, de responsables gouvernementaux et autres).

Le wali de Boumerdès est très impliqué et travaille pour le bien-être de ses administrés, et toujours à l'écoute du citoyen. C'est un responsable de terrain suscitant l'admiration qui encourage sans hésiter ses subordonnés et autres responsables à fournir plus d'efforts et à se montrer à la hauteur pour faire sortir les 32 communes de la wilaya de Boumerdès de leur sous-développement en accomplissant des résultats satisfaisants à tous les niveaux, que ce soit dans l'éduca-

tion, la jeunesse ou les sports, de l'habitat, les travaux publics, la santé, les collectivités locales, le tourisme et autres secteurs.

A chaque réunion de travail, il ne cesse d'être à l'écoute des responsables de son exécutif, des élus de l'APW des représentants du mouvement citoyen. Le wali compte donc s'appuyer sur l'aide de tout un chacun pour la réalisation des objectifs escomptés et redonner un souffle nouveau et instaurer la confiance entre les citoyens et l'Etat,

Cérémonie de clôture et remise de diplôme ! Cendrions de clôture de la session de formation des présidents d'APC, Monsieur Yahia Yahiaten, Premier magistrat de la trente-cinquième wilaya de l'Algérie, celle qui porte le numéro 35 pour Boumerdès, une ville qui a vu la naissance du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne, et comme Président Ferhat Abbès), a supervisé la cérémonie de clôture de la session de formation au profit des présidents des assemblées populaires communales des trente-deux communes. Le wali était accompagné du président de l'APW, en l'occurrence Monsieur Youcef Tellache, en présence du secrétaire général de la wilaya, du Chef de cabinet, du directeur des télécommunications filaires et sans fil nationales, le directeur des techniciens et des affaires publiques, des autorités locales

de sécurité où il a supervisé la cérémonie de formation qui s'est déroulée durant la période du 6 mars au 9 juin 2022, et où des attestations de suivi ont été distribuées aux P/APC de chaque commune. En outre, les cours de formation très bénéfiques, d'un niveau très élevé ont été lancés dans le cadre du programme établi par le ministère de l'Intérieur. Dénouement de la crise des résidents des chalets de Seghirate. Une histoire glorieuse et une ère nouvelle pour les résidents des chalets préfabriqués qui viennent d'être relogés dans des logements décentes, ils sont au nombre de 700 familles qui depuis plusieurs années, depuis le séisme du 21 mai 2003 ont été recasées dans des chalets provisoirement, et comme le provisoire dure, les autorités de la wilaya, et à leur tête Monsieur Yahia Yahiaten ont trouvé la bonne solution de mettre fin à l'existence des derniers chalets par l'expulsion des résidents et les reloger dans la grande joie des familles bénéficiaires dans la localité de Seghirate, comme un dernier processus qui ont été logés. Les bénéficiaires ont été transportés vers leurs nouveaux logements qui répondent aux exigences et les normes requises. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés afin de faciliter la tâche des résidents pour leur recasement.

**Kouider Djouab**

Sidi Bel Abbès

## La distribution de l'eau potable retrouve son équilibre

L'alimentation en eau potable a enfin trouvée un équilibre dans la distribution. Le respect rigoureux des délais depuis déjà plus de cinq mois a rendu cette confiance au niveau de la société. La crainte s'est finalement évaporée et les gens sont revenus à leurs activités quotidiennes, notamment le sport qui nécessite aussi cette source vitale.

L'Algérienne des eaux a tracé un plan de distribution, rendu public sur sa page Facebook, afin d'être plus proche du citoyen et lui permettre d'interagir efficacement pour lutter contre tout problème ou incident pouvant affecter une alimentation régulière en eau potable, surtout en cette période de chaleur, où le recours à l'eau devient de plus en plus sollicité. M. El Hadj Meliani Ahmed, directeur de l'ADE, appelle les citoyens à profiter de cette opportunité technologique pour se constituer comme apport crucial au développement du service qui inclut désormais le client dans la chaîne de la distribution. M. Meliani souligne que ses services ont beaucoup plus besoin d'entendre et voir sur la page Facebook les vrais problèmes qui affectent négativement sur la bonne marche du service, notamment les fuites, qui constituent une entrave à la

bonne distribution afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais et rétablir la distribution et ainsi satisfaire le client en toute urgence. Le citoyen doit apprendre à s'impliquer de façon objective pour son intérêt et l'intérêt de l'entreprise.

Le directeur fait savoir, entre autre, que l'eau de robinet est parfaitement sécurisée et peut être sans crainte consommé par le citoyen. « Notre responsabilité est sérieusement engagée », a-t-il souligné. Des analyses physicochimique et bactériologiques de contrôle de la qualité de l'eau sont opérées périodiquement et de façon régulière. Des enquêtes sanitaires régulières sont aussi programmées pour lutter contre la pollution de ce liquide vital et permettre d'éliminer les agents pathogènes et les éléments chimiques toxiques afin de rendre ce liquide précieux et agréable au goût. « Cette tâche, aussi difficile que délicate, nécessite des efforts immenses de chaque employé de l'entreprise, que je tiens à remercier par l'occasion », souligne M. Meliani.

Pour ce qui est de la vente de l'eau par des camions, le responsable apporte une analyse partagée avec de nombreux citoyens, que ce phénomène ne relève pas

de la compétence de l'entreprise et ne reflète en aucun cas une pénurie d'eau. C'est beaucoup plus le fruit d'une conjoncture sociale. La cherté de l'eau dans les épiceries et les superettes et la fausse idée que l'eau de robinet est impropre à la consommation ont fait naître ce phénomène. Le chômage a créé des vendeurs et la cherté de l'eau de bouteille a fait naître de nouveaux clients, et de là, un nouveau commerce est né.

Enfin, le directeur tient à rassurer la population sur la disponibilité de l'eau et pour une distribution aussi rigoureuse que régulière, particulièrement en cette période estivale, vu les nombreux sites à disposition, celui de Aïn Skhouna, Sidi El Abdli et le barrage de Bouhanifia pour alimenter Sfisef et Mostefa Ben Brahim, aussi les cinq forages à Sidi Ali Benyoub. Et pour conclure, ajoute M. Meliani, une commission est déjà à pied-œuvre pour mettre en oeuvre un plan spécial pour une alimentation suffisante et régulière en eau potable durant la fête de l'Aïd El Adha, ce mois de juillet 2022. M. Meliani tient finalement à souhaiter un Aïd moubarak, aussi bien à ses employés en guise d'encouragement qu'à toute la population.

**Djillali Toumi**

### Brèves

#### Oum El Bouaghi Envolée des prix du mouton

A quelques jours de la fête de l'Aïd El Adha, les familles à ressources financières limitées ne pourront pas acquérir des moutons en raison de la cherté des prix affichés dans les marchés à bestiaux et les fermes pilotes de la wilaya de Oum El Bouaghi. Au bout d'une semaine, le coût d'un agneau de 8 mois est passé de 28.000 DA à 38.000 DA. Même chose pour les brebis, leurs prix ont augmenté eux aussi de 10.000 DA. Alors que les béliers de l'année dernière de 80.000 DA, coûtent cette année 120.000 DA. Un tour dans les souks hebdomadaires de la région connus par leurs cheptels ovins et leurs prix abordables, n'ont pas échappé cette fois-ci à cette brusque hausse due pratiquée par les éleveurs ainsi qu'à la spéculation des maqui-

gnons qui travaillent dans la clandestinité et la cherté de l'aliment de bétail, particulièrement des produits comme le maïs et le soja. C'est ce que nous expliquent certains éleveurs, clients et bouchers. Devant cet état de fait, rares sont les pères de familles qui pourront se permettre l'achat d'un mouton pour le sacrifice de l'Aïd El Kébir. Il y en a même qui s'endetteront pour satisfaire leur progéniture le jour «J». Mais après cette circonstance, ils éprouveront de la peine à s'acquitter de leurs dettes à faire face aux dépenses familiales, alors que l'Aïd est une tradition ancrée dans les habitudes du monde musulman, mais reste un geste qui n'est pas obligatoire pour ceux qui n'ont pas les moyens. En conclusion, la brusque envolée des prix ne profite qu'aux maquignons spéculateurs devenus ces jours-ci des suceurs de sang, ce qui prive la majorité des ménages de l'acte religieux du rite du sacrifice.



Maroc

# La cabale incessante du Makhzen marocain contre l'Algérie

Devant l'onde de choc qu'ont provoqué les images insoutenables du massacre des migrants subsahariens à Melilla le 24 juin dernier par les forces de l'ordre marocaines, le Makhzen marocain, associé à la presse espagnole aux ordres du gouvernement Sanchez, n'ont pas trouvé d'autre solution que d'accuser l'Algérie pour se disculper. Selon le même torchon-relais du Makhzen marocain déjà évoqué dans un article précédent, à savoir 360.ma, citant un article publié le 27 juin dans le quotidien El Mundo lequel aurait recueilli le témoignage de « sources sécuritaires espagnoles », l'Algérie aurait permis à des migrants soudanais, qui plus est d'anciens mercenaires, de traverser en diagonale tout notre territoire depuis la frontière de l'est algérien pour rejoindre la frontière ouest vers le Maroc. Les deux pays qui sont complices du carnage qui a fait frémir d'horreur toute la planète croient-ils pouvoir se décharger impunément de leurs crimes sur l'Algérie ? Nous connaissons la fourberie makhzenienne qui est sans limites mais nous ne nous attendions pas à ce que l'Espagne se fasse le fer de lance d'une campagne agressive contre notre pays et rejoigne le royaume du narcotrafic, du terrorisme et de la prostitution dans son délire anti-algérien. Mais avant d'aller plus loin, nous aimerions comprendre une vidéo datée du 24 juin filmée à la frontière entre Nador et Melilla et dans laquelle on voit les forces de l'ordre marocaines s'engouffrer dans leurs véhicules à l'approche des migrants et quitter les lieux, leur laissant ainsi le champ libre pour s'approcher des barrières avant de revenir les traquer. Cette vidéo prouve que nous avions raison de dire dans notre article précédent que la boucherie du 24 juin à Melilla n'était qu'une mise-en-scène organisée par le Makhzen marocain criminel pour faire pression sur l'Espagne et l'Union européenne. Concernant l'article d'El Mundo, nous répondons à ces « forces sécuritaires » espagnoles ainsi qu'au Makhzen marocain qu'ils devraient plutôt s'occuper de leurs pays respectifs qui sont de véritables passoires, vu que les trafiquants de drogue et d'êtres humains, ainsi que les terroristes de tout poil, les parcourent dans tous les sens, et que penser qu'il en va de même pour l'Algérie est parfaitement illusoire. Nous leur assurons que nos frontières sont bien gardées, d'ailleurs le Makhzen marocain le sait bien, lui qui s'acharne à vouloir les franchir pour son trafic de drogue. Ce n'est pas l'Algérie qui a battu à mort près d'une centaine de personnes, car le nombre de victimes va bien au-delà des chiffres annoncés, et en a blessé deux fois plus. Ce n'est pas l'Algérie qui a enterré les corps à la sauvette pour éviter des enquêtes embarrassantes. Ce n'est pas l'Algérie qui gère le trafic aérien marocain qui transporte tous ces migrants depuis le sud saharien. Comme le dévoile un article du journal El Español daté du 18 juillet 2018, Royal Air Maroc se livre à un véritable Tour Operator de milliers d'immigrés africains qui voyagent depuis Nouakchott en Mauritanie, Bamako au Mali, Dakar au Sénégal, Bissau en Guinée Bissau, etc. jusqu'à Casablanca. Les liaisons aériennes entre les différents pays africains et le Maroc sont assurées soit quotidiennement, soit plusieurs fois par semaine, pour un montant d'environ 450€ (prix de l'époque). Arrivés sur place, les candidats à l'immigration vers l'Europe sont pris en charge par la mafia marocaine qui leur permet dans un premier temps de rejoindre Tanger et qui leur loue ensuite des bateaux pour traverser la Méditerranée. D'après l'enquête réalisée en 2018 par le journaliste d'El Español, la mafia exige 2.000 € pour un bateau en bois à

moteur, et 2500 s'il y a des femmes enceintes. Oui, un fœtus vaut 500 € pour ces mafieux marocains.

Le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez, quant à lui, est loin de faire l'unanimité dans son pays, non seulement dans sa gestion de l'Etat, mais aussi concernant le dossier du Sahara occidental et ses relations avec l'Algérie. Monsieur Sanchez, vous jouez avec le feu en annonçant que l'Espagne allait commencer à approvisionner le Maroc en gaz naturel via le gazoduc que l'Algérie a construit. Le directeur de Sonatrach, Taoufik Hakkar, vous a prévenu : « si l'Espagne transfère du gaz algérien vers n'importe quel autre pays, Sonatrach a parfaitement le droit de prendre les mesures nécessaires ». Il semble aussi que Madame Sanchez se soit compromise dans des affaires juteuses au Maroc et que le Makhzen ait le couple dans sa poche. Lorsqu'on voit la façon pour le moins « légère » dont l'épouse de Pedro Sanchez s'est conduite avec le vieux pervers Joe Biden lors du sommet de l'OTAN, on ne se fait aucune illusion sur la moralité de la classe dirigeante occidentale. Quant aux « égarements » récurrents de José Manuel Albares, le « Bourita » madrilène, ils nous poussent à nous demander si le ministre des Affaires étrangères espagnol est bien maître de ses nerfs. Ses déclarations péremptoires tous azimuts aussitôt démenties nous incitent à penser que celui qu'on appelait « le cinglé » lorsqu'il était enfant n'est peut-être pas qualifié pour le poste qu'il occupe. A moins qu'il ne soit téléguidé par différents courants, sachant que son épouse française a été conseillère d'Emmanuel Macron pour la justice, et qu'elle vient d'être nommée à la tête de la cour d'appel de Bastia selon le bon vouloir du prince et au grand dam de l'Union syndicale des magistrats français qui dénonce une nomination politique. En tout cas, le fait d'avoir passé une année à l'école américaine de Tanger semble avoir définitivement convaincu le petit roquet Albares de ne pas ménager ses efforts pour plaire à l'entité voyou du Maroc. D'après les torchons relais du Makhzen marocain, le « Royaume » utilise ses propres ressources pour garder ses frontières et collaborer avec l'Europe et l'Afrique dans le but de mieux gérer les flux migratoires. Et de commencer un véritable calcul d'apothicaire pour demander encore plus d'argent à l'Union européenne. Le verbe « gérer » les flux migratoires est d'ailleurs particulièrement bien choisi, parce qu'il met le doigt sur le nœud du problème : la « gestion » des flux migratoires par le Maroc qui utilise les migrants comme élément de chantage. Quant à certains députés européens, ils ont appelé l'Union européenne à « soutenir la politique migratoire humaine du Maroc, qui est un pays « crédible et fiable » dans la lutte contre les réseaux mafieux d'immigration clandestine » clame The European Times dans son édition du 4 juillet, pendant que Pedro Sanchez pleure sur le sort du Maroc dans El País en déclarant : « Il semble parfois que l'on pense que des pays comme le Maroc ne souffrent pas de migration irrégulière. L'Espagne et l'Europe doivent également être solidaires avec le Maroc ». Nous demandons à ces députés européens qui plaident pour aider le royaume de la débauche et du trafic de drogue dans sa « lourde tâche » de lutter contre le flux massif d'immigrants clandestins et qui appellent à envoyer encore plus d'argent au Maroc – l'argent des contribuables, rappelons-le : combien le Makhzen vous paie-t-il ? Recevez-vous des avantages en nature ? Vous offre-t-on des séjours à Bousbir ? Combien coûte votre collaboration avec l'en-

tité voyou du Maroc qui se goinfre des subventions européennes et de la manne représentée par tous les trafics auxquels il se livre, sans parler des richesses appartenant de droit au peuple sahraoui spolié et opprimé ?

Mais la corruption n'est pas qu'euro-péenne. Jetons un coup d'œil vers l'Amérique latine où le Makhzen marocain s'est infiltré, toujours en quête de l'absolution internationale pour sa colonisation du territoire sahraoui. L'argent issu des différents trafics dans lequel il trempe combiné à l'espionnage via le logiciel Pegasus permettent au Makhzen d'acheter la complaisance d'individus peu scrupuleux, nous en avons un bon exemple avec l'Argentin Adalberto C. Agozino. Celui-ci se présente comme docteur en sciences politiques, journaliste et analyste politique, et, entre autres, ancien directeur du renseignement stratégique du National Intelligence Center. Il a commis plusieurs ouvrages, parmi lesquels « Le Sahara occidental dans la géopolitique du XXIe siècle » dont voici un extrait du résumé de présentation traduit de l'espagnol : « Au nord-ouest de cette masse continentale se trouve la région du Sahara secouée aujourd'hui par des querelles territoriales et l'activité de groupes terroristes qui invoquent le droit des minorités à dissimuler leurs intérêts séparatistes et nouent des alliances avec des groupes salafistes qui font appel à des arguments religieux tout en menant des activités criminelles ». Et la présentation de l'auteur : spécialiste de ce sujet, il décrit et analyse le rôle géopolitique du Sahara Occidental dans la stabilité et le développement de l'Afrique. Année de parution : 2011. Cette même année, il a aussi publié : « Maroc. La révolution tranquille ». Extrait : « Ce livre explique comment le Royaume du Maroc a entamé un processus de réformes institutionnelles et politiques qui lui a permis de répondre aux exigences de démocratisation sans violence. Maroc : la Révolution tranquille permettra au lecteur de mieux comprendre l'évolution historique de ce pays du Maghreb et la manière dont la société marocaine procède progressivement à de grands changements institutionnels pour mener à bien une transformation sociale révolutionnaire dans la paix ». Bien. On a compris que ce personnage travaille pour le Makhzen marocain depuis au moins 2011. Nous ne nous intéresserions pas à cet Adalberto C. Agozino et le laisserions divaguer à son aise dans sa lointaine Argentine s'il ne tirait à boulets rouges sur l'Algérie et le Front Polisario à travers ses publications dans son blog <http://adalbertoagozino.blogspot.com/> et via son Alternative Press Agency : [http://www.alternativepressagency.com/1024\\_noticia/preocupante-participacion-de-argelia-en-los-incidentes-de-nador](http://www.alternativepressagency.com/1024_noticia/preocupante-participacion-de-argelia-en-los-incidentes-de-nador). Une simple consultation de son compte Twitter ou Facebook permettra de vérifier son larbinisme à l'égard du Makhzen marocain. L'ingérence marocaine en Amérique latine ne se limite pas à payer grassement quelques individus disséminés dans la Cordillère des Andes ou dans la Pampa argentine. Non, l'entrisme du Makhzen se fait dans différentes institutions, profitant sans nul doute de l'implantation du lobby sioniste bien ancré en Amérique latine. Ainsi, le Maroc a réussi à être « observateur » dans le Parlement andin qui regroupe la Bolivie, le Chili, l'Equateur, le Pérou, et la Colombie. L'objectif de ce Parlement est de promouvoir le processus d'intégration régionale, veiller au respect des droits de l'homme, promouvoir la participation politique, et développer une identité andine forte. Que diable le Maroc vient-il faire dans un organe de délibération et de contrôle de la Com-

munauté andine ? C'est d'une telle absurdité ! Le Mexique et Panama font partie du continent sud-américain, on peut comprendre qu'ils soient observateurs. Quant à l'Espagne, passe encore, elle a colonisé l'Amérique latine pendant des siècles et apparemment, les pays cités plus haut n'ont pas réussi à couper les liens avec l'ancien colonisateur. Mais le Maroc ? C'en serait risible si l'autodétermination du Sahara occidental n'était pas en jeu. En effet, on apprend que le président du Parlement andin, le sénateur socialiste chilien Fidel Espinoza Sandoval, a organisé un voyage financé par le Maroc pour permettre à des représentants du Parlement andin de se réunir avec des députés marocains dans la ville de Laâyoune du 1er au 8 juillet afin de légitimer l'occupation marocaine au Sahara occidental.

Un seul pays a refusé de se prêter à cette sinistre mascarade : la députée équatorienne Veronica Elizabeth Arias Fernandez, laquelle a écrit une lettre au Président Sandoval pour désavouer ce voyage qui a été organisé malgré le désaccord d'une majorité de députés du Parlement andin qui ne voulait pas que celui-ci se compromette dans « un dossier sensible pour la République arabe sahraouie démocratique et qui implique également des positions officielles de diverses organisations internationales, telles que l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne ». Elle a renvoyé ses billets d'avions par le même courrier, donnant une belle leçon d'honneur à ce président du Parlement andin. Que Madame Fernandez soit remerciée pour son intégrité et son refus de participer à ce voyage de la honte. Ceux qui ont accepté de se vendre au Makhzen marocain en se rendant dans la ville occupée de Laâyoune n'ont aucun honneur et sont complices de la souffrance infligée au peuple sahraoui par l'entité voyou du Maroc. Au même instant, on annonce la venue au Maroc de l'envoyé de l'ONU pour le Sahara occidental, et pour la première fois, De Mistura se rendra sur le territoire du Sahara occidental. De quoi donner à nouveau la caquesangue au Makhzen marocain qui va tout faire pour cacher les 44 prisonniers politiques sahraouis condamnés à la réclusion à perpétuité pour avoir manifesté. Et dire que le Maroc « observe » le Parlement andin pour vérifier s'il respecte « les droits de l'homme ». Quelle plaisanterie ! Le Makhzen marocain peut essayer de nous faire taire, de faire fermer nos blogs ou nos chaînes YouTube, nous reviendrons toujours pour combattre les ennemis de l'Algérie. Ce 5 juillet, notre pays fête ses 60 ans d'indépendance, une indépendance acquise au prix du sacrifice et du sang des martyrs. Nous pouvons être fiers de notre grand pays et de ceux qui se sont battus pour que notre peuple soit libre. Ni le Maroc qui est le vassal de la France et de l'entité sioniste d'Israël et dont le peuple se prosterne devant un roi débauché, ni l'Espagne qui s'est aujourd'hui soumise à un royaume d'opérette après s'être courbée pendant 40 ans devant un dictateur fasciste, ne peuvent prétendre connaître ce que signifient les mots « révolution », « sacrifice », « courage », « indépendance », « patriotisme », « liberté », « honneur », « fierté ». Nous, Algériens et Algériennes, nous savons ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés et nous savons que nous pouvons compter sur notre armée et nos services de renseignement pour préserver ce qui a été si chèrement gagné. Bonne fête de l'Indépendance à tous les patriotes ! Gloire à nos martyrs ! Vive l'Algérie !

Mohsen Abdelmoumen



## FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

### LE SPECTACLE «LE PRIX DE LA LIBERTÉ» PRÉSENTÉ À ALGER

«Le prix de la liberté», un spectacle alliant théâtre et chant et revisitant des faits marquants de l'histoire de l'Algérie et le combat du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté, a été présenté lundi à Alger devant un public nombreux.

Produit par l'Association théâtrale «Achbal Ain Benian» d'Alger, sur un texte coécrit par Hocine Nadir, Mustapha Allouane et le regretté Hocine Taïleb, ce spectacle de 55 mn, présenté à l'amphithéâtre du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, met en scène les souffrances des Algériens durant l'occupation française à travers des compositions musicales et chants révolutionnaires entonnés sur scène.

Servi par sept comédiens qui ont porté par la voix et le geste un texte narratif soutenu par des images d'archives, le spectacle dresse un tableau à la fois sublime et dramatique des sacrifices des Algériens durant la période 1945-1962, marquée par d'importantes étapes historiques dont les massacres du 8 mai 1954, le déclenchement de la Guerre de libération en 1954 et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Les comédiens dont Rachid Ben Mokhtar et Mustapha Allouane et les enfants Yasmine Allouane et Ali Kaabouchi ont évolué dans une scène nue où la voix, le mouvement et, les images animées en arrière-plan et les effets sonores ont fait fonction de décor.

«Le choix de ce genre, l'opérette, est dicté par le souci de transmettre aux jeunes et futures générations des vérités historiques des sacrifices de nos vaillants martyrs pour l'indépendance», explique le comédien Mustapha Allouane, également metteur en scène de ce spectacle.

Créée en 1991, «Achbal Ain Benian» est une association qui regroupe des artistes diplômés de l'Isma, l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Borjd El Kifan (Alger). Investie, à ses débuts, dans les questions de l'environnement, elle a produit plusieurs spectacles à caractère environnemental comme «Les quatre saisons» et «Les enfants et les couleurs de la nature», primés au Festival national du théâtre pour enfants de Khenchela.

L'association a produit également des pièces de théâtre traitant de l'histoire notamment «Les petits soldats», en hommage aux enfants qui ont contribué au combat libérateur.

R.C.

JM 2022

## Le TR d'Oran ouvre ses portes aux visiteurs

**Le théâtre régional «Abdelkader Alloula» a ouvert ses portes au public pour visiter cet édifice culturel, une initiative coïncidant avec le déroulement de la 19<sup>e</sup> édition des JM Oran-2022.**

L'édifice, situé au centre-ville, a attiré un grand nombre de visiteurs d'Oran et de diverses wilayas du pays, de passage dans la capitale de l'Ouest pour assister aux Jeux Méditerranéens et profiter des différentes activités culturelles accompagnant cet événement sportif international, a indiqué à l'APS, le directeur de cette institution culturelle, Mourad Senoussi. Le théâtre régional d'Oran a enregistré, ces deux derniers jours, une affluente d'environ 250 visiteurs, sachant que le prix du billet d'entrée est symbolique, a indiqué la même source. Les revenus de ces visiteurs serviront à financer la nouvelle édition des représentations de théâtre de rue, en septembre prochain, après que les premières journées de cette manifestation, qui ont eu lieu du 25 au 28 juin dernier, aient connues un grand succès et attiré un nombre remarquable de spectateurs, a-t-il ajouté.

Ces visites de découverte resteront permanentes durant les matinées alors que des spectacles et

les autres activités sont programmées en soirée, selon le même responsable. Il a noté que cette initiative, la première du genre au niveau national, permet aux visiteurs de déambuler dans les dédales de ce théâtre et prendre des photos souvenirs.

Le théâtre régional «Abdelkader Alloula» a également reçu la visite d'une vingtaine de délégations des pays participant aux 19<sup>e</sup> JM, a-t-on indiqué.

L'édifice culturel a été conçu sous la forme d'un opéra et se caractérise par une scène conçue à l'italienne.

Il est considéré comme le lieu de naissance du théâtre de la "halqa" sur les planches duquel se sont produits de nombreux ténors du 4<sup>e</sup> art national, à l'instar de Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Sirat Boumediene et d'autres figures artistiques, qui sont encore au summum de la production théâtrale.

### Visites virtuelles en 3D et un service de réservation en ligne

Le théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran proposera, dès septembre prochain, des visites virtuelles en 3D et un service de réservation en ligne, a annoncé, lundi, le directeur de cet établissement culturel Mourad Senoussi. Animant un point de presse pour présenter cette nouvelle initiative, Mourad Senoussi a déclaré que les visites virtuelles, filmées en 3D permettront au public du monde entier de visiter les diffé-



rentes parties de l'établissement, de découvrir ses espaces et son architecture et de s'informer sur ses activités culturelles et représentations théâtrales programmées.

Cette technologie permet également au visiteur de consulter le centre de ressources théâtrales, qui propose des documents numérisés, des affiches de pièces théâtrales, des photos d'artistes et tous les spectacles produits par le TRO ainsi qu'un millier de documents appartenant au défunt dramaturge Abdelkader Alloula ainsi que des articles de presse et des analyses de pièces. Avec la technique du 360 degrés, le public pourra visualiser la place qu'il voudrait réserver, la tester de tous les angles comme s'il était présent avant de formaliser sa réservation et acheter son billet

par voie électronique.

Le théâtre d'Oran est «le seul établissement du genre en Afrique et dans le monde arabe à utiliser cette technologie», a souligné le même responsable, qui a rappelé que l'achat de billets sur place restera en vigueur.

La conception et le développement de ces nouvelles technologies, qui s'inscrivent dans le cadre du projet de modernisation du TRO, lancé en 2017, ont été supervisés par les deux entreprises émergentes «Alit Concep» et «Inside 360 degrés» d'Alger. Leurs responsables ont expliqué, lors du point de presse, le processus de déroulement de cette visite virtuelle en 3D et le mode de réservation et d'achat électronique des billets.

R.C.

Fête de l'indépendance / Conférence de Tramor Quemeneur à Paris :

## « Les femmes combattantes ont joué un rôle majeur durant la guerre d'Algérie »

Dans le cadre de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, le consulat général d'Algérie à Paris a organisé avant-hier samedi en partenariat avec le Centre culturel d'Algérie à Paris une conférence-débat avec le docteur en histoire, Tramor Quemeneur, sous le thème « La dimension internationale de la guerre d'indépendance ».

Cette conférence, modérée par l'écrivaine et journaliste Nadia Henni Moulai, était rehaussée par la présence du consul général d'Algérie à Paris El Hadj Lamine, des consuls de la région parisienne dont Noureddine Belberkani, ainsi que d'anciens membres du réseau Jeanson, mais aussi de personnalités des deux rives, à l'image de Anissa Boumediene, la veuve de l'ancien chef d'Etat algérien, feu Houari Boumediene, l'historien Gilles Manceron, Pierre Audin, fils du martyr Maurice Audin.

La salle était archicomble lors de cette intervention historique du docteur Tramor Quemeneur qui d'emblée souligne : « il y a beaucoup de dossiers à ouvrir sur cette guerre de dimension internationale... On attend toujours l'ouverture des archives, certaines d'ailleurs ont été détruites par l'armée française à l'image du génocide de Sakiet Sidi Youcef ou les massacres du 8 mai 1945... ».

A une question relative au rôle de la femme durant cette guerre, posée par un intervenant qui d'ailleurs a été chaleureusement applaudi, Tramor Quemeneur a déclaré qu' : « à cette époque, c'était une affaire d'hommes, les femmes algériennes



ont joué un rôle très important, un rôle majeur durant cette guerre d'Algérie mais invisibilisé... ». A la fin de la conférence, le docteur Tramor Quemeneur a reçu beaucoup de cadeaux de la part des responsables présents dont un livre sur l'Emir Abdelkader, le fondateur de l'Etat algérien moderne. Très ému par ce geste, il souligne : « l'Emir Abdelkader restera toujours un patriote de première ligne, un humain, un poète, un rassembleur, un chef au sens propre du terme (...) Je n'oublierais jamais l'humanité entière

d'ailleurs n'oubliera jamais- qu'il a sauvé des Chrétiens du Proche-Orient, geste qui a fait de lui un acteur de la paix religieuse ».

Une vente dédicace du dernier livre du conférencier a été organisée avant d'aller déguster le thé à la menthe accompagné de gâteaux typiquement algériens et autres en l'honneur des invités.

Le Consul Général d'Algérie à Paris M. El Hadj Lamine à LNR : « C'est une conférence-Débat qui a été organisée par le consulat d'Algérie à Paris de concert avec le Centre culturel Algérien à Paris dans l'objectif de commémorer les festivités du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Ca a permis à nombre de représentants de la communauté, de responsables locaux ici à Paris d'être présents et de fêter ensemble cet événement important et symbolique de l'indépendance. Les personnalités ici présentes répondent au témoignage de l'importance du sujet et de la soif des gens que nos compatriotes d'ici ont pour l'histoire de l'Algérie et l'importance pour eux de discuter et débattre. Les consulats sont toujours ouverts, présents pour répondre aux besoins de notre communauté ici à Paris du moins ceux qui relèvent du consulat général et nous ferons de notre mieux pour répondre aux besoins de notre communauté et bien sûr assurer la mission principale qui est de protéger et défendre la communauté nationale ».

De Paris  
Hadj Hamiani



# sport

JM d'Oran 2022

## Une place en or

→ La journée du lundi a été la plus productive pour les athlètes algériens qui ont arraché de nouvelles médailles devant des athlètes mondialement reconnus, à l'image des Italiens, Espagnols, Français, Grecque, Egyptiens...

Le total des médailles a atteint un niveau, à 72h de la clôture des jeux, de 19 médailles OR, 15 argent 14 bronze. Une production que partage les centaines, voire les milliers de supporters qui occupent quotidiennement les tribunes des différentes infrastructures sportives où sont programmées les compétitions. La connexion était au top entre athlètes et supporters, ce qui a complètement contribué à concrétiser les rêves des acteurs sportifs sur le terrain. Les témoins ont pu apprécier au quotidien le travail des athlètes algériens de l'haltérophilie, l'athlétisme, natation, escrime, judo...

### Des rêves qui se concrétisent

Ce dimanche 3 juillet, c'est le hurdler algérien Amine Bouanani qui s'offre une médaille d'argent de l'épreuve du 110 m haies de ces Jeux méditerranéens Oran 2022, disputée au stade du Complexe olympique Miloud-Hadefi. L'autre agréable surprise débarque de la natation, que l'on croyait impossible de faire sortir de l'eau face à des stars mondialement connus. Ce dimanche, un Algérien remet les pendules à l'heure, en l'occurrence le nageur Syoud qui pêche une tres belle pièce en or devant des concurrents ayant fait leurs preuves



■ L'escrimeuse algérienne Saoussein Dlindah Boudiaf.

(Photo > D. R.)

lors des grandes compétitions internationales en les dominant en dominant sur le 200 m x 4 nages à l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée des épreuves de natation, disputées au centre aquatique du Complexe olympique Miloud-Hadefi.

### Des affiches qui rassurent et qui honorent le pays

Une autre affiche pas des moindres qui a tenu en haleine des centaines de supporters, en l'occurrence l'escrime. Et c'est la jeune Saoussein Dlindah Boudiaf qui remporte la médaille d'or du sabre féminin, en battant l'Italienne Rebecca Gargano (15-7), qui n'est pas des moindres, ce dimanche en finale disputée au

centre des conférences de l'hôtel Meridien. Une autre affiche très attendue qui a fait le plein au Complexe olympique est bien l'athlétisme (800 m), et c'est dans cette folle ambiance que Djamel Sedjati a concrétisé un de ses souhaits, celui de porter à son cou ce qui fera d'ailleurs hisser bien haut l'emblème national, après cette épreuve du 800 m couru ce dimanche devant son compatriote Yacine Hethat médaillé d'argent.

### Des voyages au cœur des médailles

Autres disciplines, autres médailles, argent et bronze décrochées ce dimanche en haltérophilie par l'ath-

lète Maghnia Hammadi aux JM (argent et bronze) dans la catégorie (71kg), au Palais des expositions de la nouvelle ville d'Oran. L'haltérophile algérien Faris Touairi lui a décroché la médaille de bronze en soulevant une barre à 161 kilos, dans l'épreuve de l'arracher des moins de 89 kilos. Poursuivant le voyage au cœur des compétitions, nous découvrons une autre ambiance pas très connue en Algérie ou 4 «taekwondoistes algériens (2 messieurs et 2 dames) ont été éliminés dimanche de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens actuellement en cours à Oran, après leur défaite au premier tour, contre des adversaires ayant un niveau nettement supérieur». Il s'agit de Hani Tebib, qui s'est incliné (27-22) contre le Français Slimane Alaphilippe, dans la catégorie des moins de 68 kg. Sa compatriote Nada Baâ-touche a été dominée (32-15) par la Serbe Vanja Stankovic chez les moins de 49 kg.

### Des échecs à surmonter

De son côté, Samia Zeane a perdu (26-6) contre la Chypriote Markella Teggeri chez les moins de 57 kg, et enfin, Abdelmalek Bendaïkha a été éliminé (18-6) par le Bosnien Dinko Segedin, chez les plus de 80 kilos. «Cette élimination précoce était prévisible, en présence de certains grands champions de la discipline. Pour ainsi dire, on s'y attendait, et c'est ce qui a fini par arriver. Mais notre participation aux JM reste positive dans l'ensemble, particulièrement dans l'acquisition d'un supplément d'expérience pour nos athlètes», a indiqué l'entraîneur national, Merdj Zeghdoud à l'APS.

H. Hichem

CAF

## Lancement de la Super League africaine, la CAN-2023 reportée à janvier 2024

→ Parmi les annonces faites par le président de la CAF, D' Patrice Motsepe, figure la Super League africaine dont la cérémonie de lancement est prévue en Tanzanie en août 2022. La compétition débutera en août 2023. La décision a été prise par le Comité Exécutif de la CAF réuni ce dimanche à Rabat. Les détails, y compris le nom officiel, seront dévoilés lors de l'événement de lancement. La Super League africaine donnera un nouveau souffle à la compétition interclubs africaine. Les vainqueurs, de même que les participants à la première Super League africaine recevront des prix importants. Les recettes du tournoi comprendront notamment des paiements de solidarité substantiels aux 54 associations membres de la CAF. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'an dernier en Égypte, les 54 associations membres avaient voté à l'unanimité pour le lancement du tournoi en donnant mandat au président ainsi qu'au comité exécutif pour sa mise en œuvre. D' Motsepe a déclaré : «La décision a maintenant été prise de mettre en œuvre la Super League de la CAF. Elle débutera en août 2023 et nous tiendrons une cérémonie de lancement lors de la 44<sup>e</sup> Assemblée ordinaire de la CAF en Tanzanie le 10 août prochain. Nous avons été inondés d'investisseurs et de sponsors, qui sont impatients de s'associer à la Super League de la CAF. Elle a un énorme potentiel pour élever considérablement le niveau du football africain et le rendre encore plus puissant.»

D' Motsepe a remercié le président de la FIFA Gianni Infantino présent à la réunion du Comité exécutif, pour son soutien à la création de la Super Ligue africaine.

«Nous nous engagerons avec les parties prenantes au cours des prochaines semaines pour discuter des mécanismes du tournoi et publierons plus de détails sous

peu. Une partie importante de l'argent de la Super League de la CAF sera réinvestie dans le football africain et une partie du processus consiste à donner 1 million de dollars chaque année à chacune des 54 associations membres de la CAF en tant que contribution au développement du football et de la jeunesse. Nous voulons également augmenter la dotation des Ligues des Champions masculines et féminines de la CAF», a déclaré le D' Motsepe.

### La CAN-2023 décalée en janvier et février 2024

Le président de la CAF a également annoncé le report de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies en Côte d'Ivoire aux mois de janvier et février 2024. D' Motsepe a déclaré que le report de la compétition initialement prévue du 23 juin au 23 juillet 2023, était le résultat direct des conditions météorologiques défavorables dans le pays. La décision s'est appuyée sur un avis technique supplémentaire d'experts sur les effets néfastes de l'organisation des matches au cours de cette période. Juin et juillet correspondent à la saison des pluies en Côte d'Ivoire.

### Finale de la Ligue des champions de la CAF TotalEnergies

Le président de la CAF a annoncé qu'à l'avenir, la finale de la Ligue des champions de la CAF TotalEnergies se jouerait désormais sur deux manches.

Finale de la Super Coupe de la CAF TotalEnergies 2022 Les deux clubs vainqueurs de la Ligue des Champions TotalEnergies 2022 (Wydad AC) et de la Coupe de la Confédération TotalEnergies 2022 (RS Berkane) étant

tous deux originaires du Maroc, le Comité Exécutif a approuvé la recommandation de la Commission d'organisation des compétitions Interclubs de la CAF de dispenser la Super Coupe de la CAF 2022 au Maroc.

### Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Beach Soccer 2024

La CAF a reçu deux candidatures, celles de l'Égypte et du Maroc, pour la Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer 2024. Le Comité exécutif a décidé d'accorder à l'Égypte le droit d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations de beach soccer 2024.

### Championnat d'Afrique des Nations TotalEnergies Algérie 2022

Le Comité exécutif a pris note du rapport de l'équipe de la délégation d'inspection dirigée par le vice-président Seidou Mbombo Njoya et le membre du comité exécutif Moses Magogo sur l'état de préparation de l'Algérie. Le Comité exécutif a confirmé que le championnat se jouera du 13 janvier au 4 février 2023.

### Pays hôte de la Ligue des Champions féminine TotalEnergies 2022

La CAF avait ouvert à deux reprises le processus de candidature de la Ligue des champions féminine TotalEnergies 2022, et seule la Fédération royale marocaine de football a soumis une candidature.

Le Comité exécutif a donc décidé d'attribuer l'organisation de la compétition au Maroc comme seul soumissionnaire.

### EN DEUX MOTS

#### OM : 3 joueurs du Hellas dans le viseur ?

Jorge Sampaoli parti, l'Olympique de Marseille a décidé de miser sur Igor Tudor. L'entraîneur croate va s'engager dans les prochaines heures avec l'OM pour deux saisons. La question est désormais de savoir si l'ancien coach du Hellas Vérone tentera de faire venir des éléments qu'il a connus en Italie. C'est une possibilité alors que plusieurs de ses anciens joueurs sont annoncés dans le viseur du club phocéen.

Ce dimanche, le site Calciomercato fait renaître la rumeur Giovanni Simeone (26 ans). L'attaquant argentin, fils de Diego Simeone, a déjà été courtisé par l'OM, et Tudor pourrait effectivement être tenté de ramener un joueur qui s'est bien relancé au Hellas, en terminant l'exercice avec un total de 17 buts et 6 passes décisives en 37 matches. Mais l'affaire n'est pas simple puisque le club italien l'a acheté définitivement pour environ 10 millions d'euros cet été. Il pourrait se montrer très gourmand pour céder un joueur désormais sous contrat jusqu'en 2026.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.

Rédacteur en chef :

**Radia Zerrouki**

Directeur financier :

**Ouahid Kouba**

Composition **PAO La Nouvelle**

**République** Impression Alger :

**SIMPAL**

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle

Republique, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Berkous (handball)**  
 «Ma participation à la CAN est incertaine»

**le match à suivre**

**CAF**  
 Lancement de la Super League africaine, la CAN-2023 reportée à janvier 2024

**football**

**OM**  
 Trois joueurs du Hellas dans le viseur ?

19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens d'Oran

## Le public gagne aussi sa médaille

→ Ils sont jeunes, se donnent à fond pour décrocher des médailles. Maintenant que c'est fait, ils espèrent un encadrement et une écoute attentive de la part des fédérations respectives.

Ils sont optimistes, ils savent que ces Jeux seront le déclic pour leurs prises en charge, ils sont convaincus que les choses vont à présent changer, qu'ils bénéficieront de meilleures conditions de préparation, de formation pour atteindre le niveau de vie professionnelle digne des grandes équipes mondiales. Ses succès sont le fruit d'un public en or.

**Des médailles qui auraient pu être plus nombreuses**

Sale temps pour les handballeurs algériens. Les équipes nationales n'ont pu sauver l'honneur tant réclamé par le public. Un supporter s'est tout simplement interrogé : «Pourquoi l'équipe nationale 'Dames' s'est-elle faite enfoncer à la 8<sup>e</sup> place par l'EN de la Macédoine, en match de classement sur le score de 12-17 à la salle Hachemi-Hantaz d'Ain Turk. Que s'est-il passé? Certainement les fédérations apporteront les éléments de réponse qui puissent satisfaire ce magnifique public qui n'a pas abandonné, une seule journée, les gradins des infrastructures sportives. L'amour qu'ils portent pour leurs équipes nationales n'a pas eu raison sur les supporters. Même scénario pour les messieurs qui se sont vus envoyés à la 6<sup>e</sup> place par l'équipe nationale tunisienne au terme de la deuxième prolongation 39-35 (temps réglementaire : 26-26, mi-temps : 12-13), en match de classement pour la 5<sup>e</sup> place, disputé à la salle du 24-Février d'Arzew.

En taekwondo, la déception était aussi au rendez-vous. Les quatre athlètes n'ont pu renverser leurs adversaires : Atoui Saïdi (-58 kg), Islam Guetfaïa (-80 kg), Racha Othmani (-67 kg) et Assia Kadi (-67 kg), ont tous été éliminés ce lundi, au cours de la deuxième et dernière journée de compétition.

**Natation des vagues d'espoirs**

En natation, les nageurs qui confirment leur place. Oussama Sahnoun (50 m nage libre) et Jaouad Syoud (200 m papillon) se sont adjugés les médailles de bronze de leur spécialités respectives. L'autre discipline,



■ Historique est la présence du public dans les sites de compétitions. (Photo > D. R.)

l'haltérophilie s'est également distinguée grâce à Walid Bidani qui décroche deux médailles, l'argent et l'or au mouvement de l'épaule-jeté lors du concours de la catégorie (+102kg), disputé lundi à la salle OPEC de M'dina Jedida (Palais des expositions). Il s'est dit «satisfait» de ses résultats après son retour de blessure, qui l'a éloignée des compétitions pendant quatre ans.

**L'escrime de l'espoir en perspective**

En escrime, la spécialiste épée Maroua Gueham, Maroua Gueham, s'est qualifiée lundi aux 1/16<sup>es</sup> de finale de cette épreuve des Jeux méditerranéens-2022, en battant la représentante de la Macédoine du Nord Iskra Damjanoska (4-1).

**Les athlètes étrangers note la bonne organisation**

Ils sont nombreux, très nombreux les athlètes de différentes nationalités à

s'exprimer au passage de chaque confrère, supporter ou jeunes qui venaient les saluer, prendre des photos souvenirs... Au hasard des déclarations, nous exploitons quelques unes.

«La beauté du lieu est sans équivoque, ville, infrastructures, nous repartons de ce beau pays que nous venons de découvrir pour la première fois. Nous vous promettons que nous recommanderons vivement votre pays lequel est animé par votre admirable peuple».

Un autre lâchera sans bégayer «l'ensemble de ma délégation se joint à moi pour vous remercier de l'accueil qui nous a été réservé à notre arrivée et durant notre séjour. Ils ont tous apprécié le cadre de l'établissement, le confort des chambres, le dépaysement qu'offre cette région et la gentillesse de votre peuple, nous reviendrons individuellement, c'est

promis. Vous savez, nous sommes encore dans un pays, un lieu magique et dépayant, nous avons en face de nous une équipe professionnelle et à l'écoute, une restauration impeccable, hâte de pouvoir revenir en vacances chez vous... Ce fut, très sincèrement, un réel moment de partage et de plaisir. Merci pour tout». Un Algérien nous disait «ils repartent, certes, sauf qu'ils oublient que nous aussi étions très heureux de les approcher, de discuter avec eux et de leur faire comprendre que nous sommes un peuple qui sait accueillir et que l'Algérie n'est pas ce pays que de nombreuses nations déconseillent à leurs compatriotes».

**H. Hichem et Agence**

■ Télévision algérienne : Jeux Méditerranéens à 18h  
 ■ France 2 : Tour de France à 13h

**La Der**

**Houmri (boxe) : «Je mérite la médaille d'or»**

Le boxeur algérien Mohamed Houmri (-881 kg), battu en finale par le Serbe Validimir Mironchikov (2-1), a estimé qu'il méritait la médaille d'or du tournoi des Jeux méditerranéens de boxe, exprimant sa grande déception de n'avoir pas réussi à décrocher l'or, vendredi à l'issue de la finale disputée au Palais des expositions à Haï M'dina J'dida (Oran). Devant le médaillé de bronze aux Championnats du monde 2021 à Belgrade (Serbie), l'Algérien lui a tenu tête, montrant toutes ses qualités techniques, notamment dans les deux derniers rounds, mais la décision finale des juges-arbitres a donné les points de la victoire au Serbe (2-1).

«Je suis vraiment peiné de n'avoir pas pu remporter cette médaille d'or ici en Algérie. C'est une grande déception

pour moi et pour mes entraîneurs qui m'ont beaucoup aidé. Je pense que les juges-arbitres étaient un peu sévère dans les deux derniers rounds. Je pense que je mérite l'or», a dit le natif de Béchar. La sélection algérienne a déjà assuré deux médailles d'or, grâce à Jugurtha Ait-Bekka (-69 kg) et Yahia Abdelli (-66 kg). Oussama Mordjane (-57 kg) s'était contenté de la médaillé d'argent, tout comme son coéquipier Younes Nemouchi (-75 kg). De leur côté, Chouaib Bouloudinats (+91 kg) et Abdelnacer Benlaribi (-60 kg) ont pris la médaille de bronze après avoir perdu leur combat, pour le compte des demi-finales. Enfin, un seul Algérien est encore en lice pour cette journée des finales. Il s'agit de Mohand-Said Hamani (-91 kg) face à l'Italien Aziz Abbès Mouhidine. Chez les

dames, la sélection algérienne avait remporté cinq médailles (3 or, 1 argent et 1 en bronze), à l'issue des finales du tournoi féminin des Jeux méditerranéens. Les trois médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Roumaïssa Boualem dans la catégorie des moins de 48 kg, en battant la Turque Ayse Cagiri, championne du monde de la catégorie, de Hadjila Khelif (-60 kg) qui s'est imposée devant la Marocaine Chaimaa Rhaddi et d'Imane Khefif (-63 kg), victorieuse devant l'Italienne Assunta Canfora. De leur côté, Ichrak Chaib (-66 kg) s'est contentée de la médaille d'argent, en perdant en finale devant la Turque Busenaz Sumeneli (3-0), championne du monde en titre, alors que Hadjala Fatma-Zohra (-54 kg) a pris la médaille de bronze.